

Les chiffres des violences sexistes et sexuelles en 2022 en Nouvelle-Aquitaine

Publication du
25 novembre 2023

Remerciements

En cette journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine présente les chiffres des violences dans la Région et par département sur l'ensemble de l'année 2022, l'évolution par rapport à 2021 ainsi que la proportion de femmes enregistrées.

L'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine tient à remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réalisation de ces études. La collecte de ces données a, en effet, été rendue possible par la mobilisation des acteurs associatifs départementaux et régionaux ainsi que celle des forces de sécurité.

Nous remercions ainsi plus particulièrement la Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine, la Fédération nationale Solidarité Femmes, les associations France victimes et la Sous-direction de la statistique et des études pour leur contribution active à l'élaboration de ce document, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, ainsi que tous les acteurs et actrices de la lutte contre les violences dans notre région.

**Catherine Coutelle
Alexandra Duval
Co-présidentes de l'Observatoire**

Chaque année en France, plus de 200 000 femmes déclarent subir des violences et moins de 20% d'entre elles portent plainte¹.

En 2021, 77 330 victimes de violences sexuelles ont été enregistrées par les forces de sécurité en France, dont 67 550 femmes (soit plus de 87%). Mais ce chiffre ne comprend que la partie révélée des violences sexuelles, ces dernières étant encore peu rapportées. Cette sous-déclaration est notamment mise en évidence par les enquêtes de victimation et les rapports des associations. Parmi les femmes victimes de viols ou de tentatives de viols, 19 % se sont rendues au commissariat ou à la gendarmerie et seulement 12% d'entre elles ont déposé plainte.

Sur cette même période, 97% des personnes mises en cause par la police ou la gendarmerie pour des actes de violences sexuelles étaient des hommes. Concernant le traitement judiciaire de ces affaires, plus de 44 000 personnes ont été impliquées dans des affaires de viol, d'agression sexuelle ou de harcèlement sexuel traitées par les parquets. Les mis en cause se sont avérés « non poursuivables » et les affaires ont été classées sans suite dans 69% des cas, faute d'infraction suffisamment caractérisée. Toutefois, lorsque l'auteur était poursuivable (31% des affaires), celui-ci a fait l'objet d'une réponse pénale dans 87 % des cas².

En 2021, les victimes de violences sexuelles en Nouvelle-Aquitaine représentaient environ 9,5%* de l'ensemble des victimes constatées en France. Les forces de sécurité ont, en effet, comptabilisé 7100 victimes de violences sexuelles sur l'ensemble des départements de la région. Au niveau national comme régional, les statistiques témoignent d'une augmentation significative des faits constatés. Toutefois, l'augmentation du nombre de victimes enregistrées peut être expliquée notamment par l'impact des mouvements sur les réseaux sociaux, tels que #MeToo, ainsi que par l'amélioration des conditions d'accueil des victimes par les services de sécurité. A cela s'ajoute le travail conjoint de sensibilisation réalisé par les pouvoirs publics et l'action des associations spécialisées. Toutes ces évolutions ont en effet permis une libération de la parole des victimes qui, bien que trop timide, contribue entre autres à expliquer cette hausse récente.

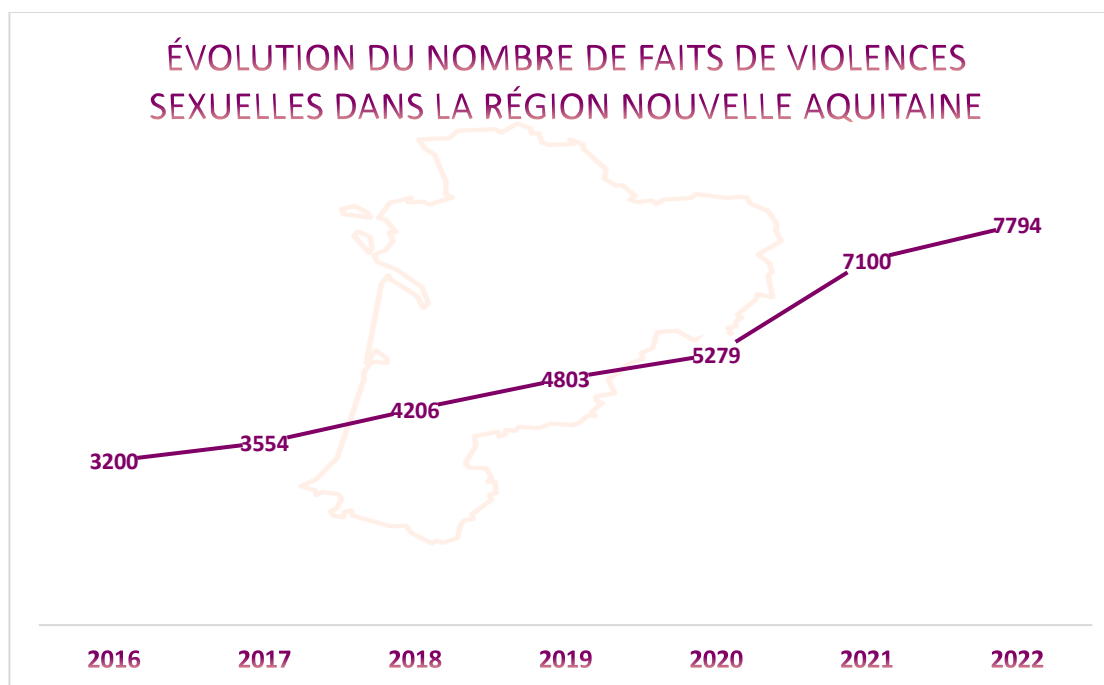
* Moyenne effectuée à partir des statistiques du ministère de l'Intérieur concernant le nombre de faits de violences sexuelles enregistrées par les forces de sécurité pour l'année 2021.

¹ Statistiques issues du bilan 2020–2021 de l'ordonnance de protection, 1^{er} juillet 2021, Vie-publique.fr.

² Statistiques issues de la Lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, n°18, novembre 2022,

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

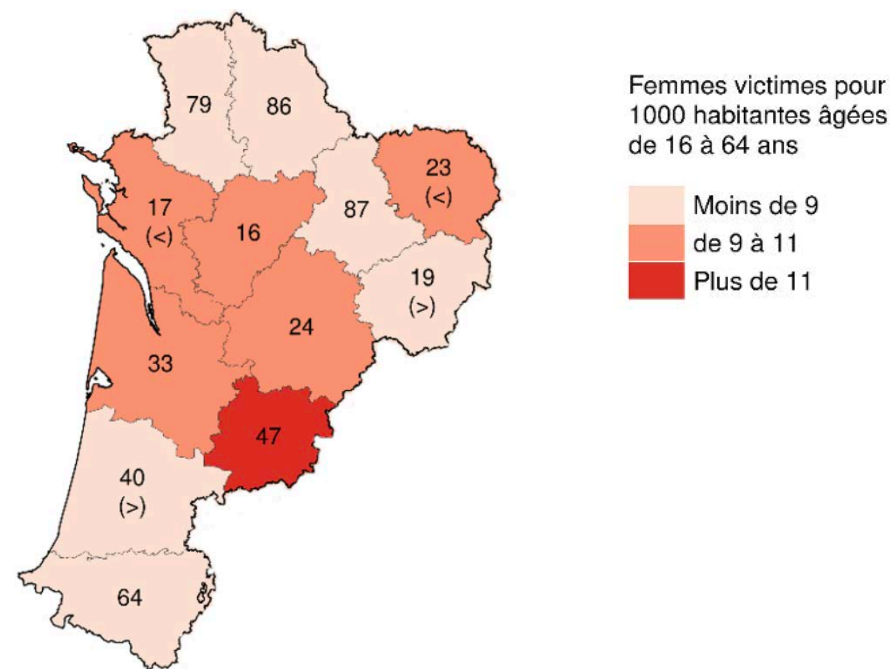
Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.



Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
16	Charente	10,5
17	Charente-Maritime	9,0
19	Corrèze	8,6
23	Creuse	9,4
24	Dordogne	9,4
33	Gironde	10,1
40	Landes	8,8
47	Lot-et-Garonne	11,7
64	Pyrénées-Atlantiques	7,7
79	Deux-Sèvres	8,4
86	Vienne	8,6
87	Haute-Vienne	7,5



Source : Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2022, Service statistique ministériel de la Sécurité Intérieure, novembre 2023.

* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination. ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans la région Nouvelle-Aquitaine.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Charente (16)	663	475	71,64%	362	315	87,02%
Charente-Maritime (17)	1362	997	73,20%	792	664	83,84%
Corrèze (19)	509	366	71,91%	295	242	82,03%
Creuse (23)	280	210	75,00%	202	159	78,71%
Dordogne (24)	796	628	78,89%	524	471	89,89%
Gironde (33)	3011	2304	76,52%	1879	1646	87,60%
Landes (40)	1117	827	74,04%	661	571	86,38%
Lot-et-Garonne (47)	934	724	77,52%	643	548	85,23%
Pyrénées-Atlantiques (64)	748	588	78,61%	473	406	85,84%
Deux-Sèvres (79)	1109	807	72,77%	592	514	86,82%
Vienne (86)	1098	820	74,68%	657	577	87,82%
Haute-Vienne (87)	492	365	74,19%	314	261	83,12%
Région Nouvelle-Aquitaine	12 119	9 111	75,18%	7394	6374	86,21%

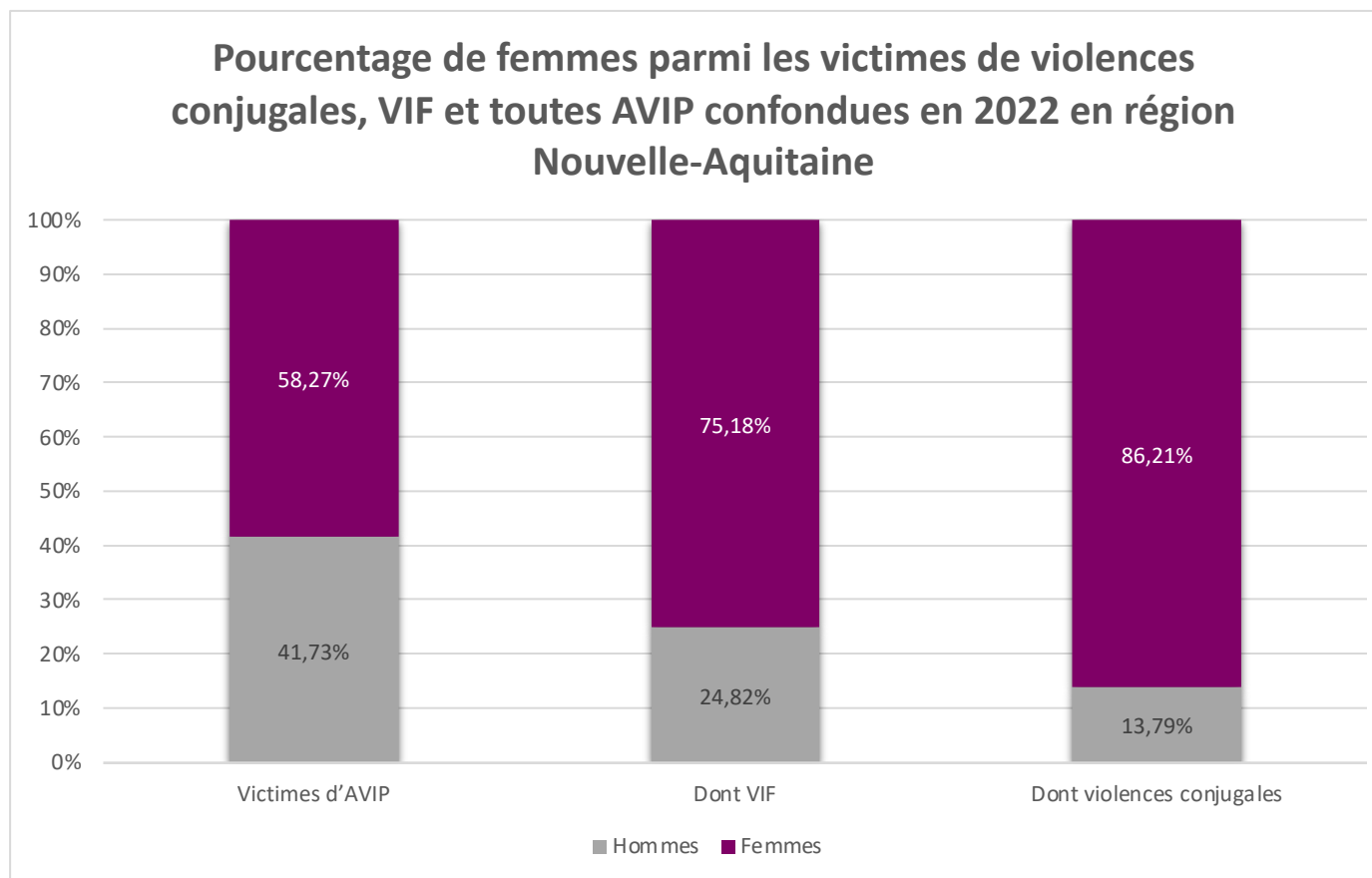
* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* ». Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP, de VIF et de violences conjugales constatées par la gendarmerie - Suite

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales***	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Région Nouvelle-Aquitaine	12 119	9 111	75,18%	7 394	6 374	86,21%



Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 en région Nouvelle-Aquitaine.

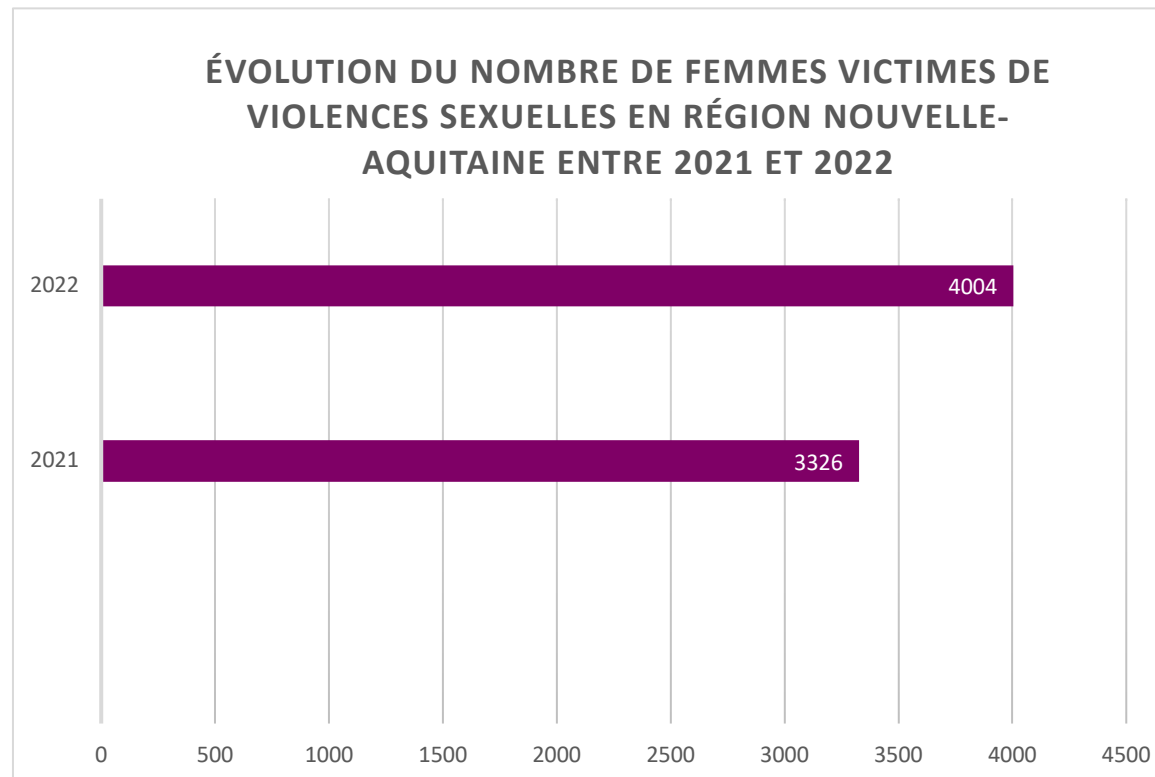
	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Charente (16)	243	266	+9,47%	191	221	+15,71%
Charente-Maritime (17)	507	544	+7,30%	440	467	+6,14%
Corrèze (19)	139	169	+21,58%	107	146	+36,45%
Creuse (23)	105	111	+5,71%	90	93	+3,33%
Dordogne (24)	317	402	+26,81%	262	336	+28,24%
Gironde (33)	1056	1165	+10,32%	911	1000	+9,77%
Landes (40)	319	406	+27,27%	277	352	+27,08%
Lot-et-Garonne (47)	215	276	+28,37%	179	250	+39,66%
Pyrénées-Atlantiques (64)	225	312	+38,67%	204	275	+34,8%
Deux-Sèvres (79)	361	419	+16,07%	300	366	+22,00%
Vienne (86)	290	392	+35,17%	231	334	+44,59%
Haute-Vienne (87)	158	182	+15,19%	134	163	+21,64%
Région Nouvelle-Aquitaine	3936	4645	+18,01%	3326	4004	+20,38%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :

Si l'on s'attache au cas de la Charente, on observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 9,47% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion de **femmes victimes** augmente de 15,71 %. Cela signifie donc que le nombre de femmes victimes augmente plus vite que le nombre global de victimes (tous sexes confondus).

Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022 - Suite

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Région Nouvelle-Aquitaine	3936	4645	+18,01%	3326	4004	+20,38%



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale en région Nouvelle-Aquitaine en 2022 (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice). Elles regroupent les statistiques issues des juridictions de la Nouvelle-Aquitaine, par département.

Départements	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Charente (16)	48	33	1 330	315	685	176	793	244	13	87	42	16	203	60
Charente-M maritime (17)	94	57	2 641	811	1 297	234	1 509	446	18	146	57	33	356	59
Corrèze (19)	34	20	824	192	477	102	725	266	9	82	20	13	190	23
Creuse (23)	12	8	445	126	151	46	285	98	Non communiqué	50	11	10	101	5
Dordogne (24)	67	51	2 569	660	885	188	755	293	9	92	26	15	197	34
Gironde (33)	279	160	7 095	1 834	3 662	864	3 960	1 401	57	429	214	139	1 083	310
Landes (40)	56	39	2 210	479	1 036	134	1 015	307	20	118	45	22	233	51
Lot-et-Garonne (47)	58	37	1 536	335	974	157	887	306	17	142	80	20	226	71
Pyrénées-Atlantiques (64)	140	88	3 542	804	1 154	183	1 665	470	30	213	87	33	426	102
Deux-Sèvres (79)	38	28	818	229	542	138	753	262	<5	108	53	8	242	42
Vienne (86)	95	56	1 305	359	536	114	1 025	356	11	123	58	23	310	74
Haute-Vienne (87)	39	22	1 785	477	647	135	863	238	12	108	27	16	217	54
Total	960	599	26 100	6 621	12 046	2 471	14 235	4 687	207	1 698	720	348	3 784	885

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Analyse du cadre des faits subis par les victimes d'infractions contre les personnes reçues dans une association d'aide aux victimes (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice). Elles concernent le nombre de victimes d'infractions pénales contre les personnes, reçues dans des associations d'aide aux victimes, par département. Elles précisent le cadre des faits subis par la victime.

Département	Nombre de personnes s'étant présentées pour des infractions contre les personnes (hors accident de circulation) - infraction principale	Cadre des faits subis par les victimes d'infractions contre les personnes						
		Couple	Ex-conjoint.e	Famille	Travail	Établissement pour mineurs	Établissement pour personnes âgées	Autres (scolaire, etc.)
Charente (16)	1 422	495	210	134	114	26	0	443
Charente-Maritime (17)	1 590	623	355	133	NC	NC	NC	411
Creuse (19)	876	269	NC	95	NC	0	49	418
Corrèze (23)	199	57	39	NC	NC	0	0	86
Dordogne (24)	1 355	479	245	156	51	NC	NC	418
Gironde (33)	6 406	2 666	1 714	444	133	9	26	1 414
Landes (40)	2 761	728	385	320	122	NC	NC	1 185
Lot-et-Garonne (47)	463	102	99	44	NC	0	NC	186
Pyrénées-Atlantiques (64)	4 840	1 145	512	572	415	NC	NC	2 141
Deux Sèvres (79)	639	228	112	34	13	0	0	252
Vienne (86)	873	237	311	61	12	0	22	230
Haute-Vienne (87)	2 330	630	187	322	312	NC	NC	861

NC = Non communiqué

Nombre de femmes victimes d'infractions pénales reçues dans une association d'aide aux victimes

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice). Elles concernent le nombre de femmes victimes d'infractions pénales reçues dans des associations d'aide aux victimes, par département.

	Femmes âgées de moins de 18 ans	Femmes âgées de 18 à moins de 65 ans	Femmes âgées de 65 ans et plus	Total
Charente (16)	142	876	100	1118
Charente-Maritime (17)	56	1395	134	1585
Creuse (19)	93	682	135	910
Corrèze (23)	10	159	25	194
Dordogne (24)	122	1100	100	1322
Gironde (33)	266	5726	271	6263
Landes (40)	301	2075	159	2535
Lot-et-Garonne (47)	19	389	50	468
Pyrénées-Atlantiques (64)	633	3324	261	4218
Deux Sèvres (79)	25	567	41	633
Vienne (86)	40	723	52	815
Haute-Vienne (87)	268	1578	168	2014

Nombre d'appels au 3919 en 2022

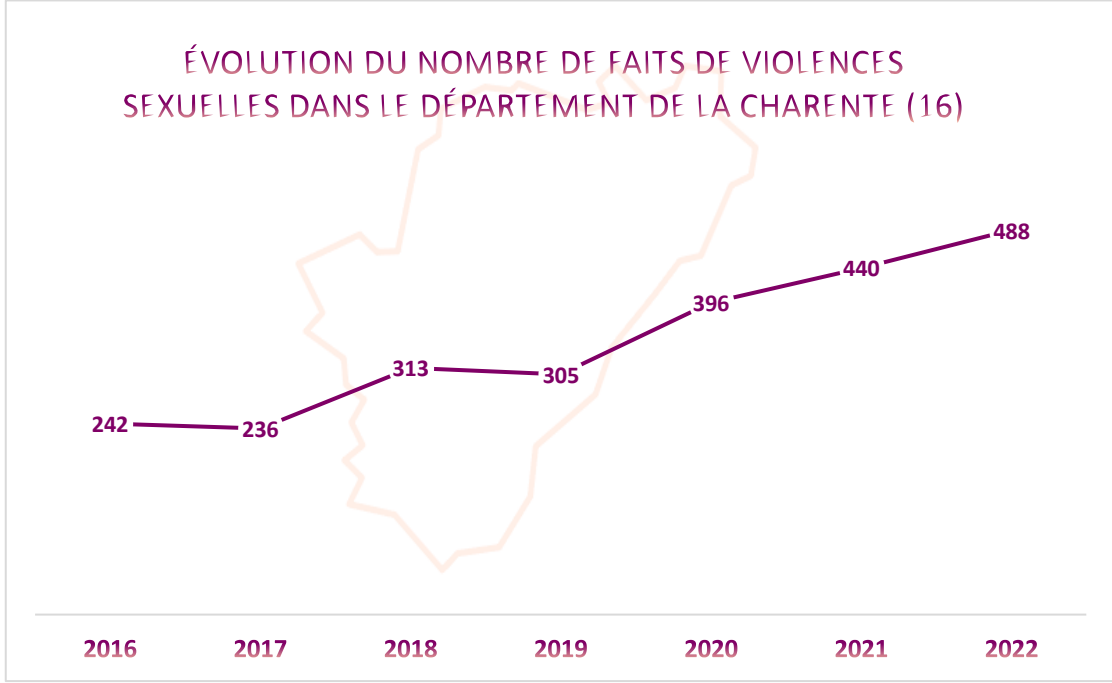
Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Charente (16)	Charente Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot et Garonne (47)	Pyrénées Atlantiques (64)	Deux Sèvres (79)	Vienne (86)	Haute Vienne (87)
Nombre d'appels au 3919	206	487	149	69	291	1 399	307	263	453	240	269	221

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.

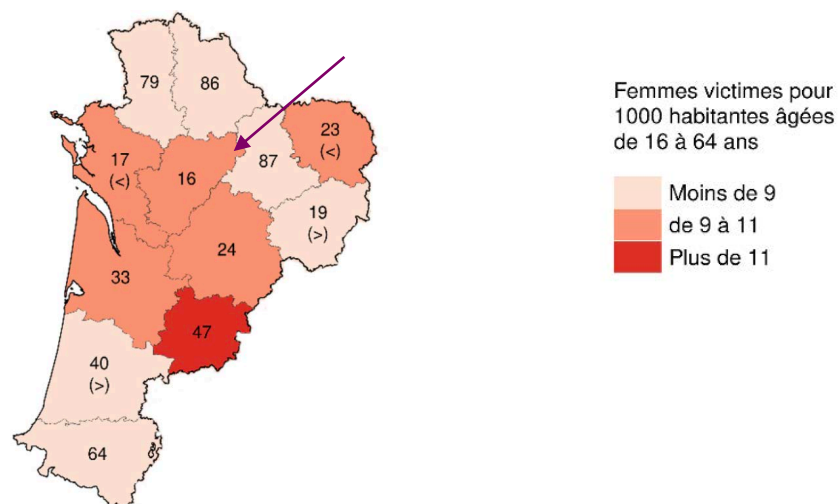


Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire de la Charente.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
16	Charente	10,5

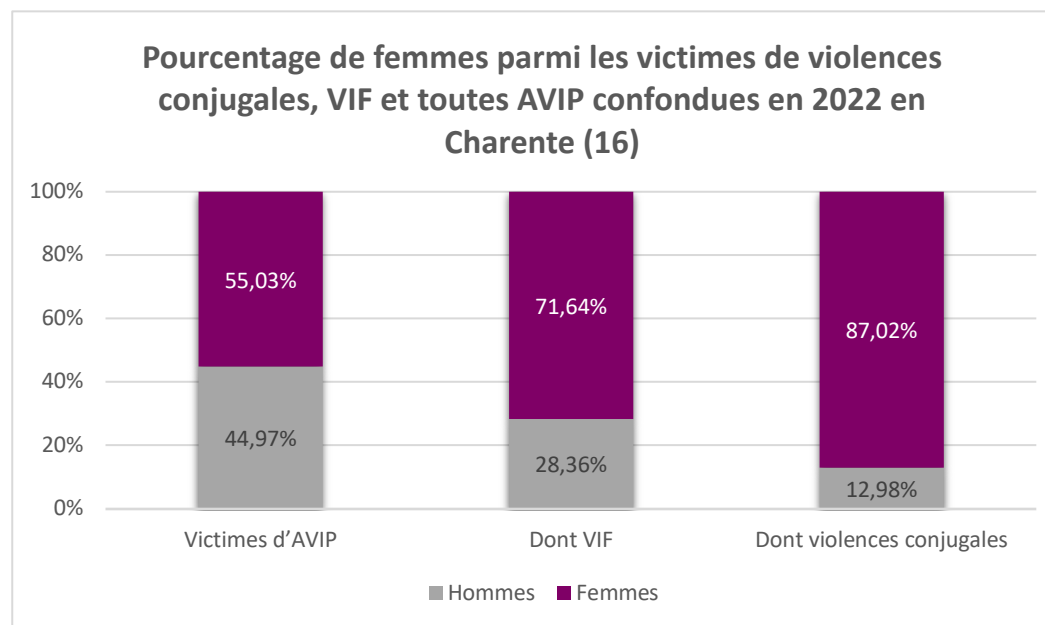
* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.



Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans le département de la Charente.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Charente (16)	663	475	71,64%	362	315	87,02%



* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* ». Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

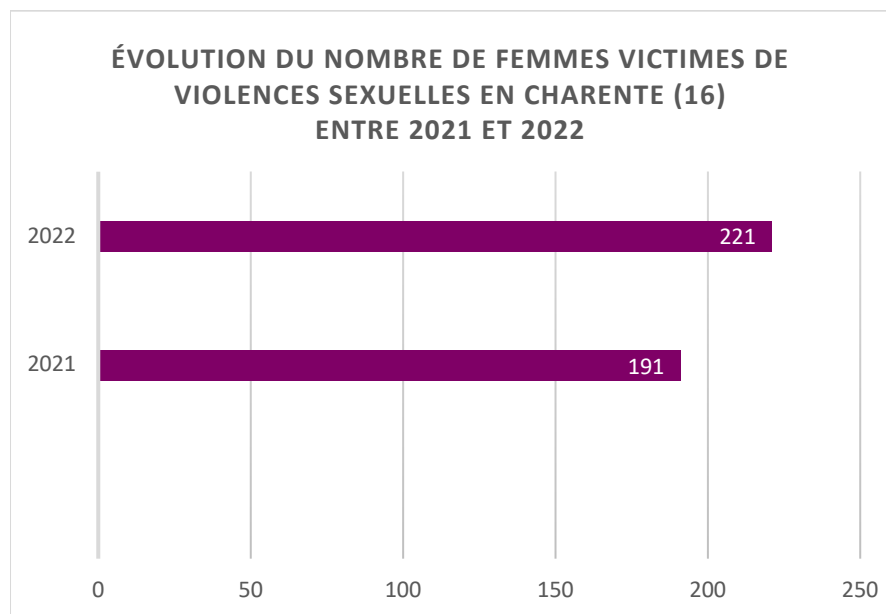
Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 dans le département de la Charente.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Charente (16)	243	266	+9,47%	191	221	+15,71%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :

On observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 9,47% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 15,71%. Cela signifie donc que le nombre de femmes victimes augmente plus vite que le nombre global de victimes (tous sexes confondus).



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale en Charente en 2022 (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice).

Département	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Charente (16)	48	33	1 330	315	685	176	793	244	13	87	42	16	203	60

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Nombre de femmes reçues par l'association France victimes 16 en 2022

Ces données sont issues des statistiques de l'association France victimes 16. Le terme victime désigne ici uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale.

	Nombre total de victimes d'infractions pénales reçues au cours de l'année	Dont femmes					Nombre de victimes s'étant présentées pour des faits de nature sexuelle ou sexiste
		-18 ans	18 - 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes	
France victimes 16	1821	142	876	100	1118	61%	226

Nombre d'appels au 3919 en 2022 :

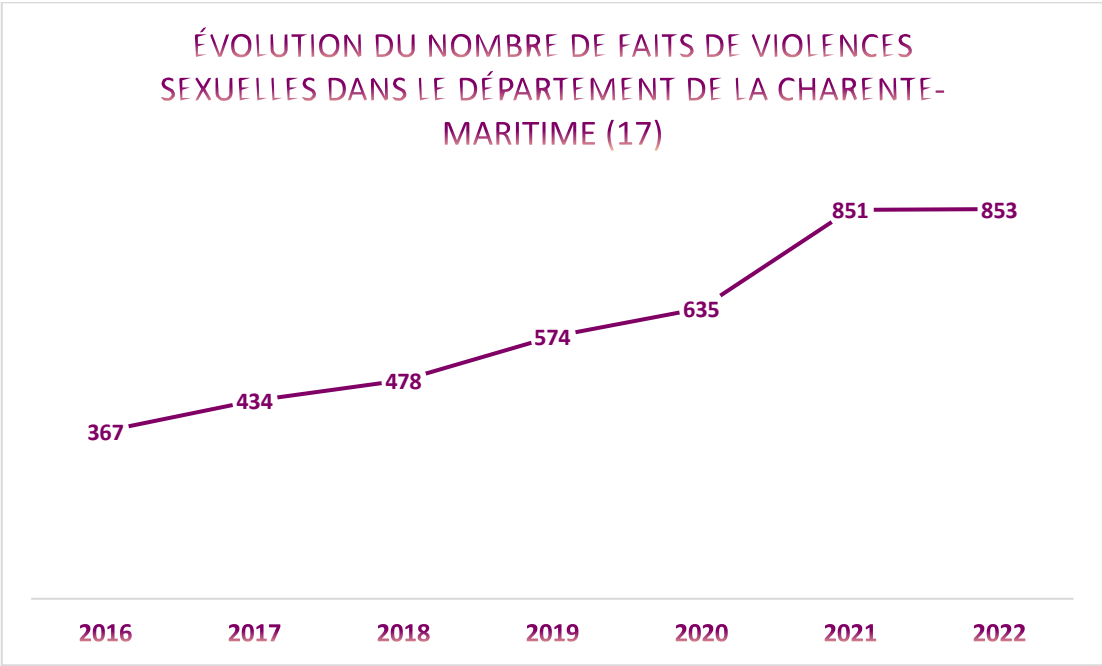
Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Charente (16)
Nombre d'appels au 3919	206

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.

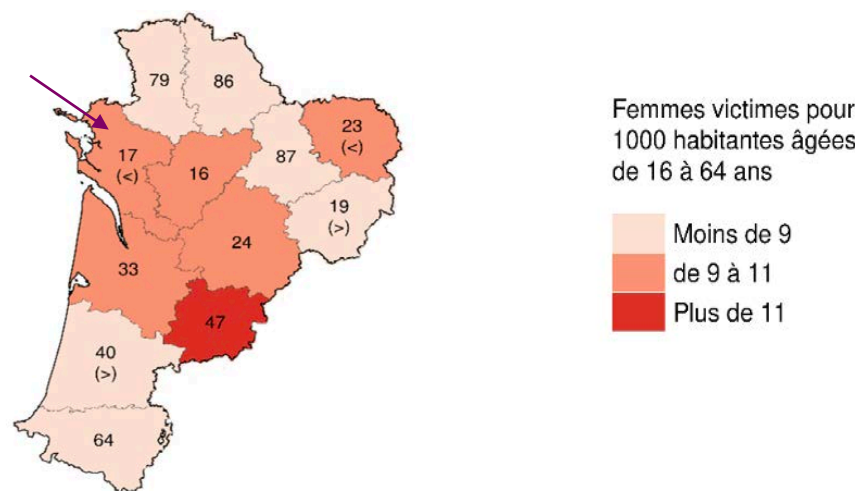


Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire de la Charente-Maritime.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
17	Charente-Maritime	9,0

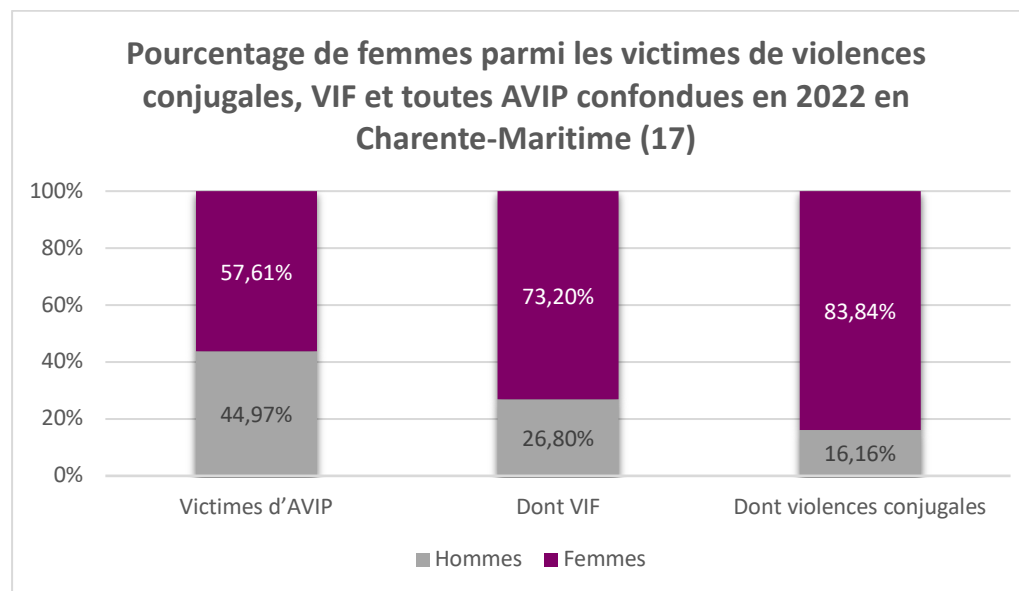
* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.



Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans le département de la Charente-Maritime.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Charente-Maritime (17)	1362	997	73,20%	792	664	83,84%

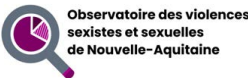


* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* » Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

17 – Charente-Maritime

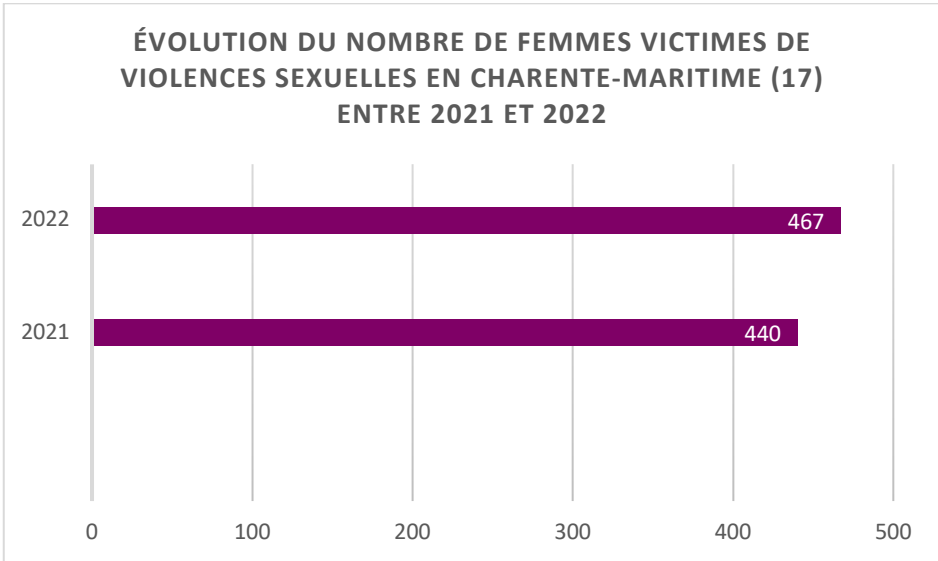


Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 dans le département de la Charente-Maritime.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Charente –Maritime (17)	507	544	+7,30%	440	467	+6,14%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :
On observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 7,30% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 6,14%.



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale en Charente-Maritime en 2022 (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice).

Département	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Charente-Maritime (17)	94	57	2 641	811	1 297	234	1 509	446	18	146	57	33	356	59

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Nombre d'appels au 3919 en 2022

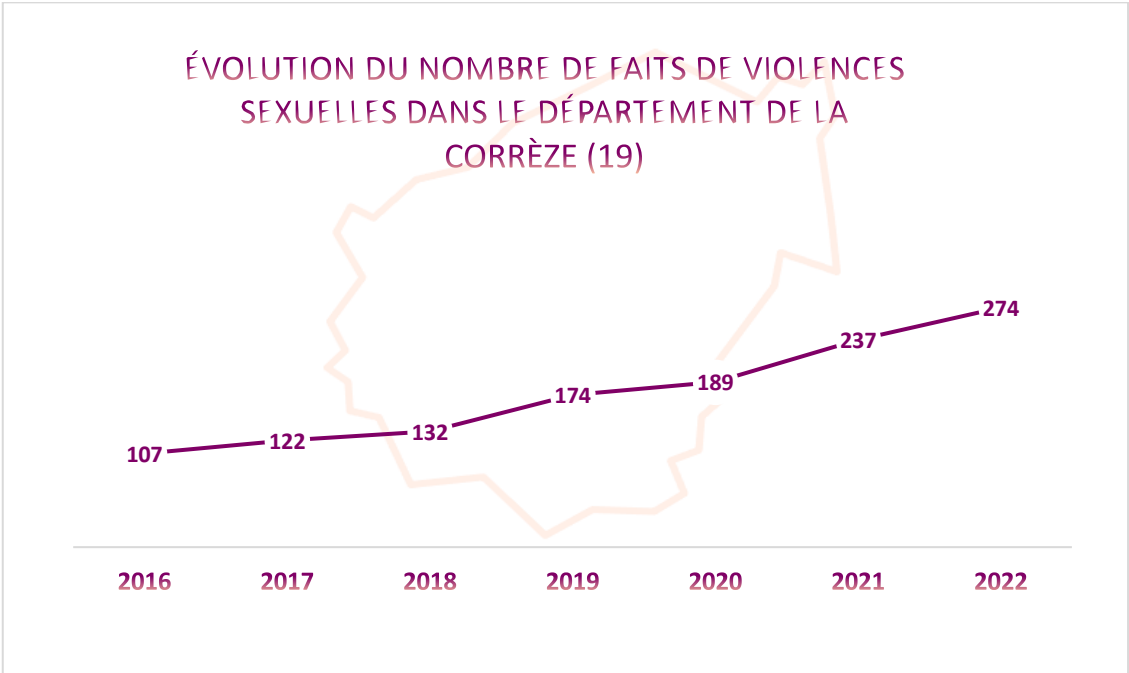
Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Charente- Maritime (17)
Nombre d'appels au 3919	487

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.

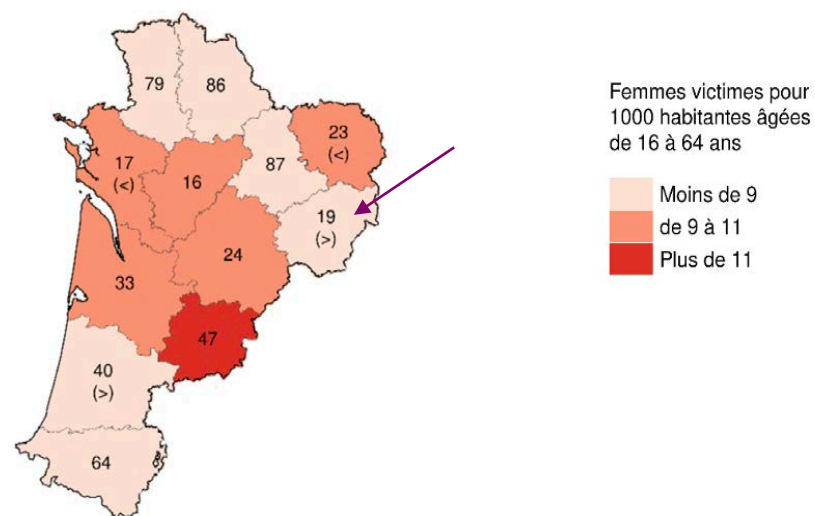


Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire de la Corrèze.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
19	Corrèze	8,6

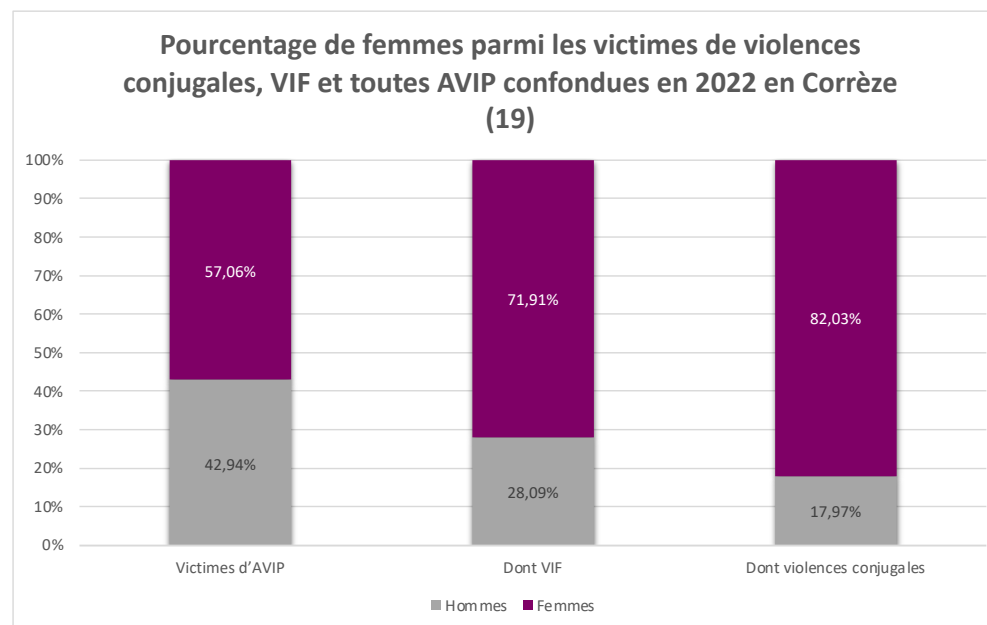
* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.



Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans le département de la Corrèze.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Corrèze (19)	509	366	71,91%	295	242	82,03 %



* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* ». Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

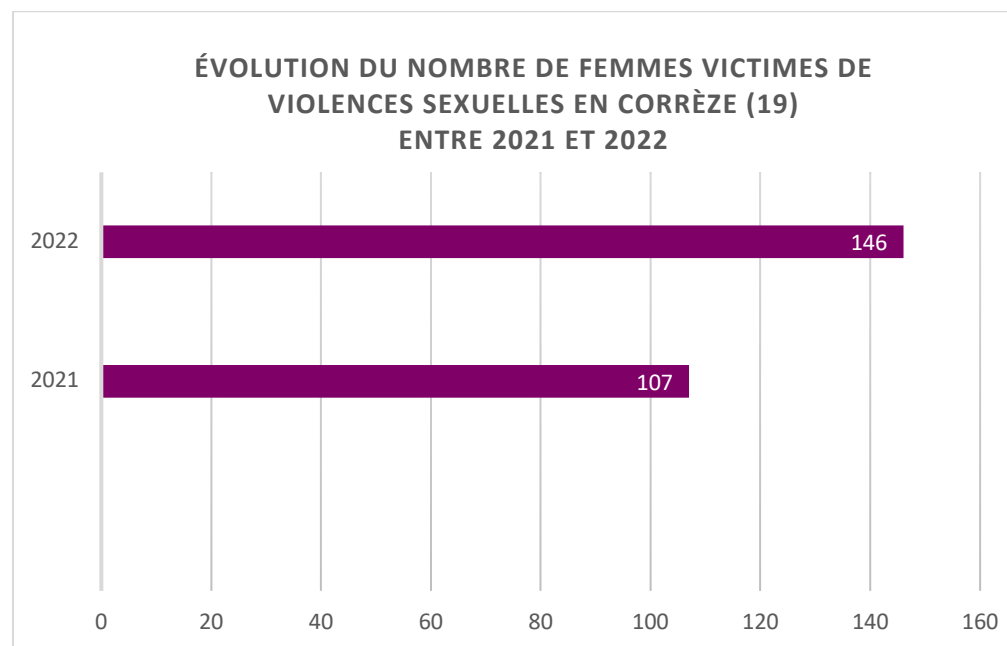
Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 dans le département de la Corrèze.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Corrèze (19)	139	169	+21,58%	107	146	+36,45%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :

On observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 21,58% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 36,45%. Cela signifie donc que le nombre de femmes victimes augmente plus vite que le nombre global de victimes (tous sexes confondus).



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale en Corrèze en 2022 (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice).

Département	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Corrèze (19)	34	20	824	192	477	102	725	266	9	82	20	13	190	23

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Nombre d'appels au 3919 en 2022

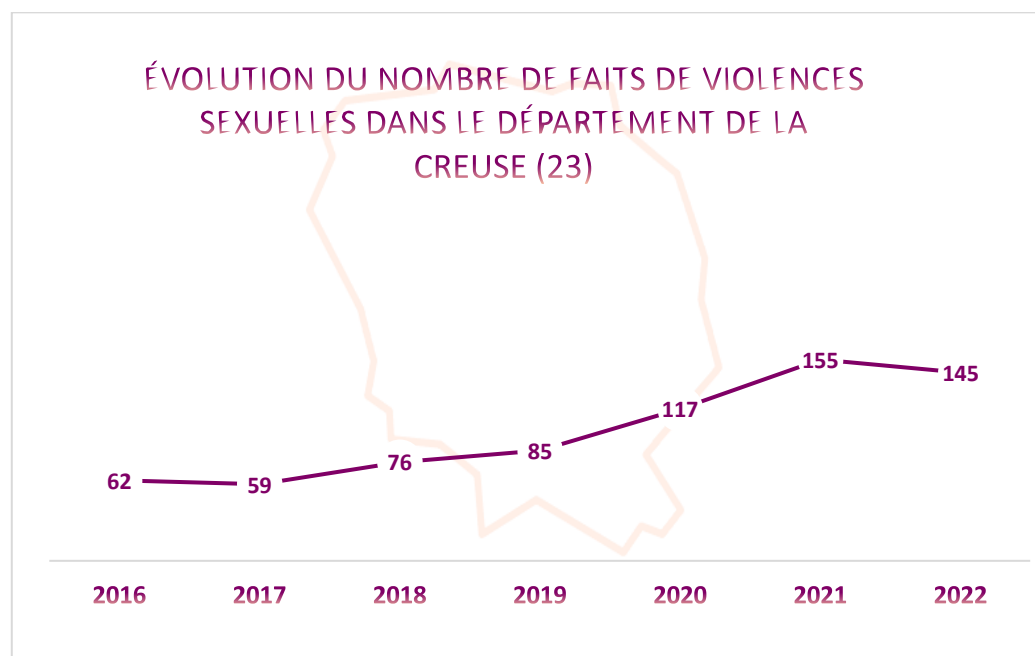
Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Corrèze (19)
Nombre d'appels au 3919	149

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.

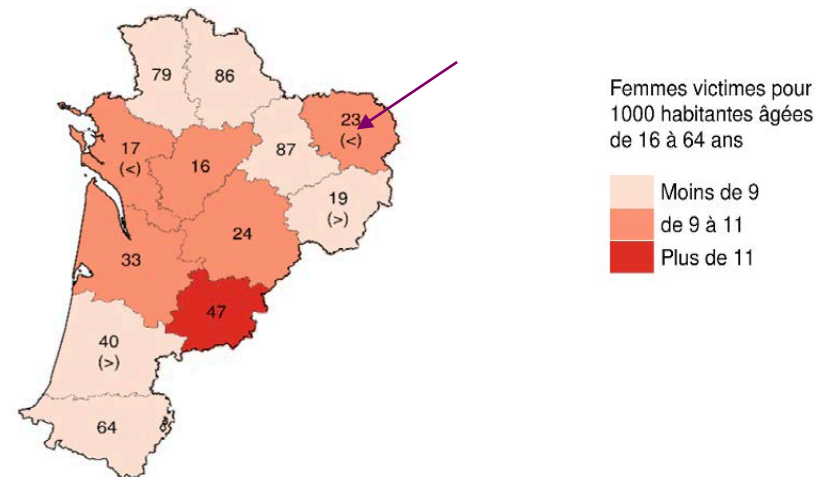


Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire de la Creuse.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
23	Creuse	9,4

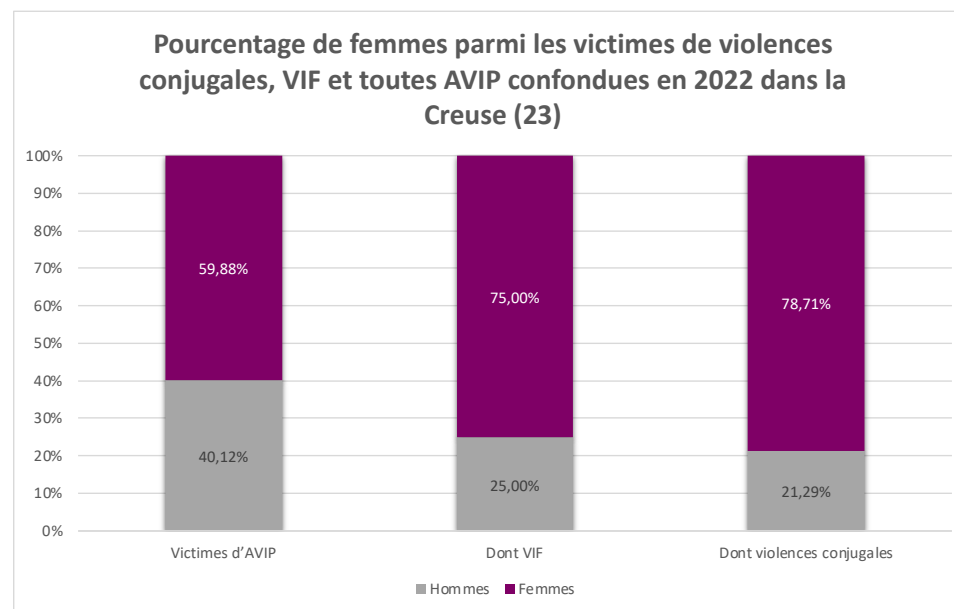
* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.



Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans le département de la Creuse.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Creuse (23)	280	210	75,00%	202	159	78,71%



* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* » Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

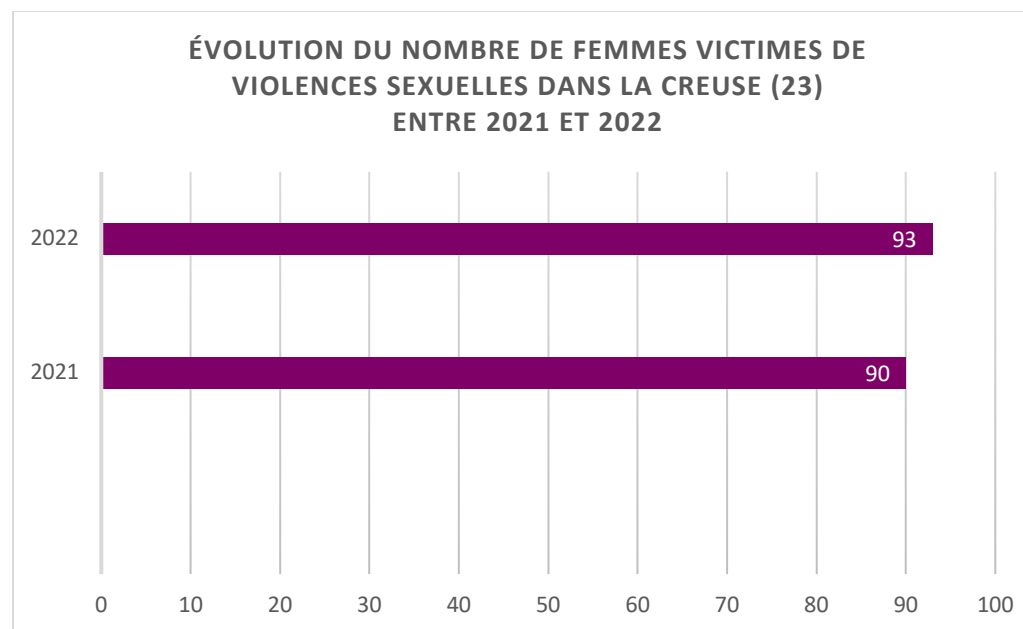
Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 dans le département de la Creuse.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Creuse (23)	105	111	+5,71%	90	93	+3,33%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :

On observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 5,71% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 3,33%.



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale dans la Creuse en 2022 (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice).

Département	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Creuse (23)	12	8	445	126	151	46	285	98	Non communiqué	50	11	10	101	5

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Nombre de femmes reçues par l'association France victimes 23 en 2022

Ces données sont issues des statistiques de l'association France victimes 23. Le terme victime désigne ici uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale.

	Nombre total de victimes d'infractions pénales <u>contre les personnes</u> reçues au cours de l'année	Dont femmes					Nombre de victimes s'étant présentées pour des faits de nature sexuelle ou sexiste	Dont femmes				
		-18 ans	18 – 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes		-18 ans	18 – 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes
France victimes 23	234	10	159	25	194	82.91%	35	0	35	0	35	100%

Nombre d'appels au 3919 en 2022 :

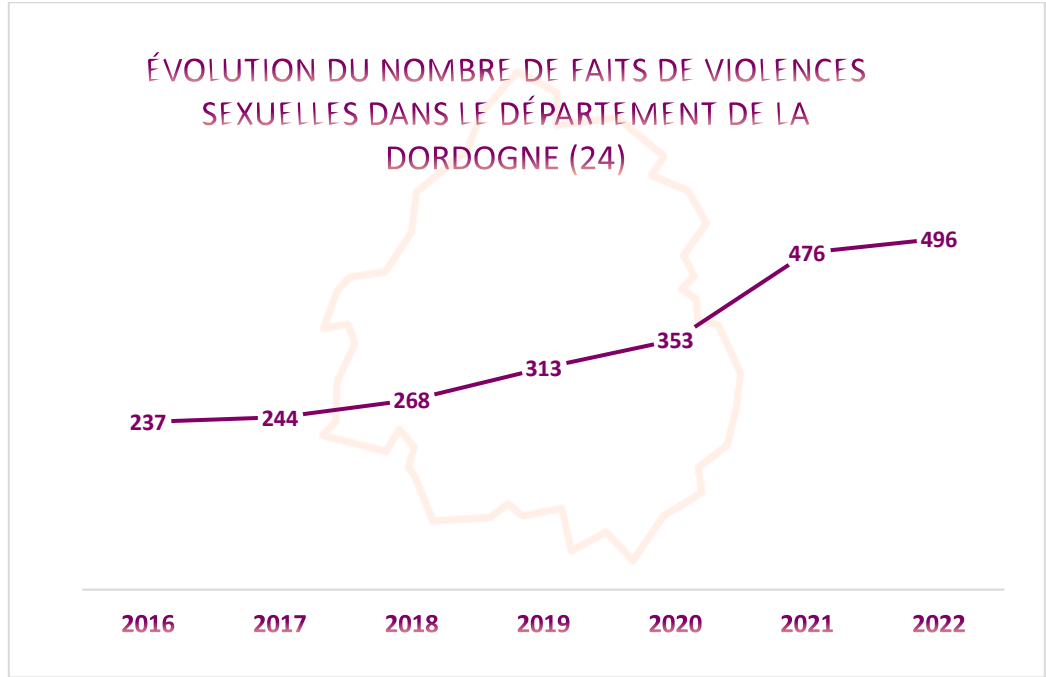
Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Creuse (23)
Nombre d'appels au 3919	69

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.

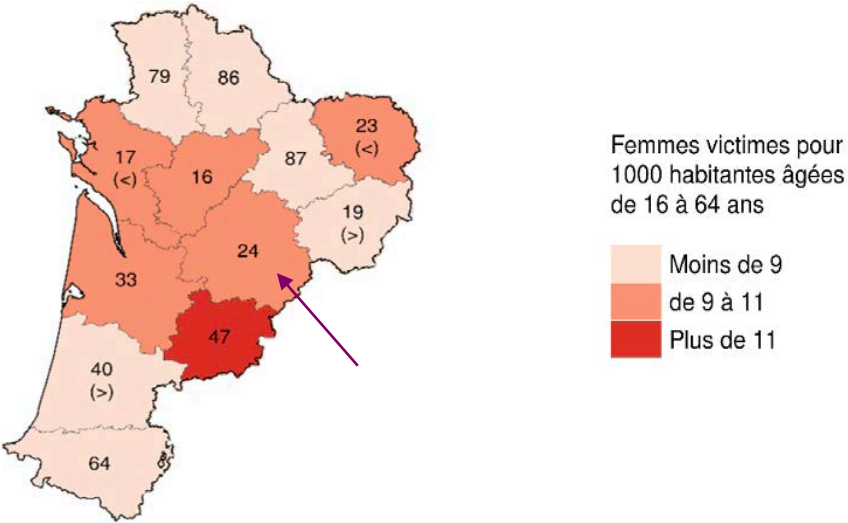


Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire de la Dordogne.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
24	Dordogne	9,4

* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

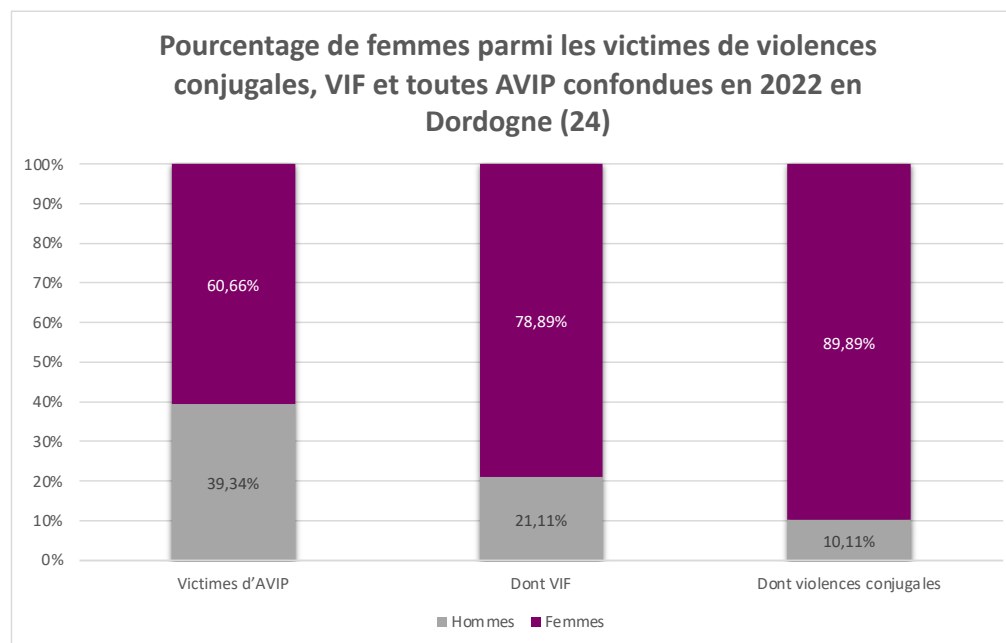


Source : Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2022, Service statistique ministériel de la Sécurité Intérieure, novembre 2023.

Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans le département de la Dordogne.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Dordogne (24)	796	628	78,89%	524	471	89,89%



* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* ». Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

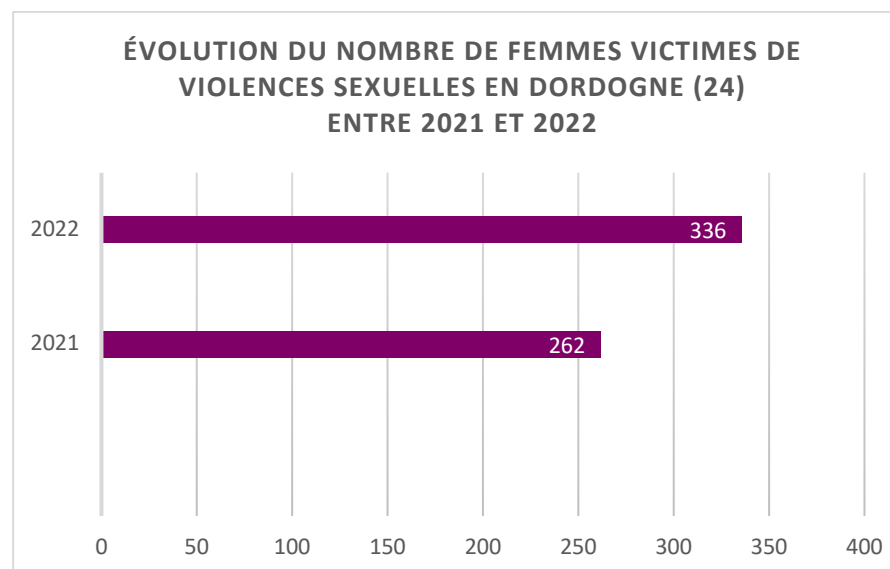
Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 dans le département de la Dordogne.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Dordogne (24)	317	402	+26,81%	262	336	+28,24%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :

On observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 26,81% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 28,24%. Cela signifie donc que le nombre de femmes victimes augmente plus vite que le nombre global de victimes (tous sexes confondus).



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale en Dordogne en 2022 (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice).

Départements	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Dordogne (24)	67	51	2 569	660	885	188	755	293	9	92	26	15	197	34

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Nombre de femmes reçues par l'association France victimes 24 en 2022

Ces données sont issues des statistiques de l'association France victimes 24. Le terme victime désigne ici uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale.

	Nombre total de victimes d'infractions pénales reçues au cours de l'année	Dont femmes					Nombre de victimes s'étant présentées pour des faits de nature sexuelle ou sexiste
		-18 ans	18 – 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes	
France victimes 24	1738	116	1017	95	1228	71%	250

Nombre d'appels au 3919 en 2022 :

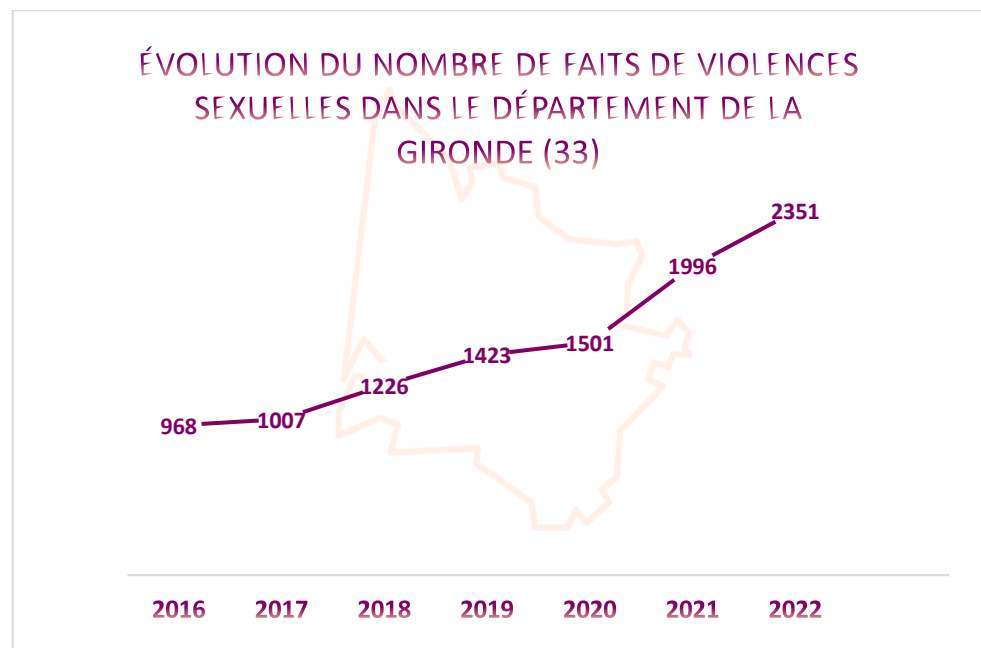
Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Dordogne (24)
Nombre d'appels au 3919	291

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.

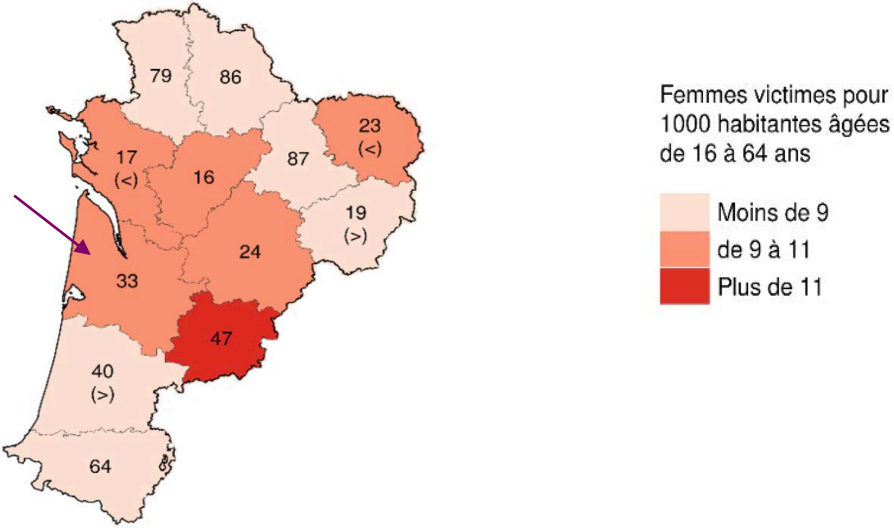


Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire de la Gironde.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
33	Gironde	10,1

* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

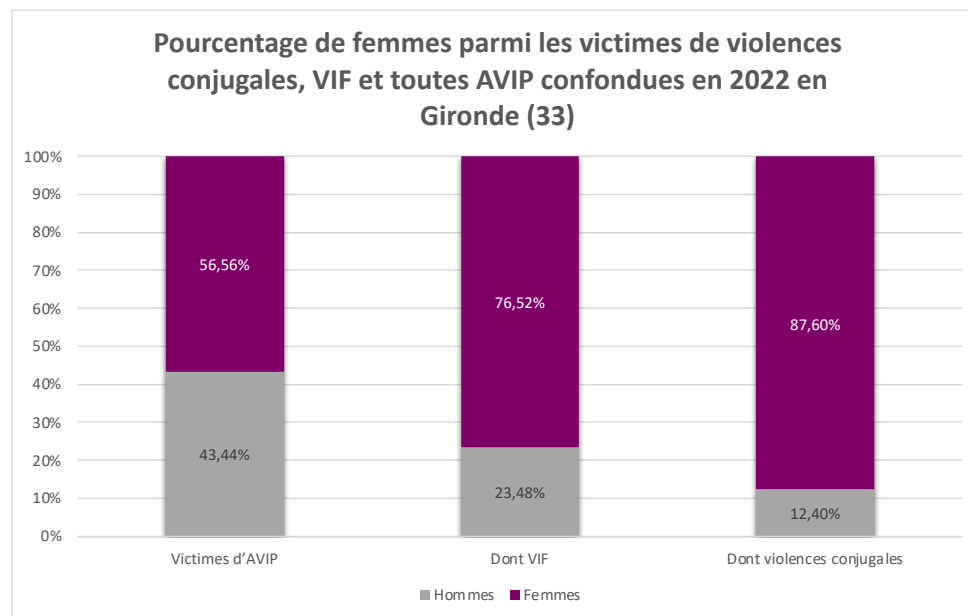


Source : Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2022, Service statistique ministériel de la Sécurité Intérieure, novembre 2023.

Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans le département de la Gironde.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Gironde (33)	3011	2304	76,52%	1879	1646	87,60 %



* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* » Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

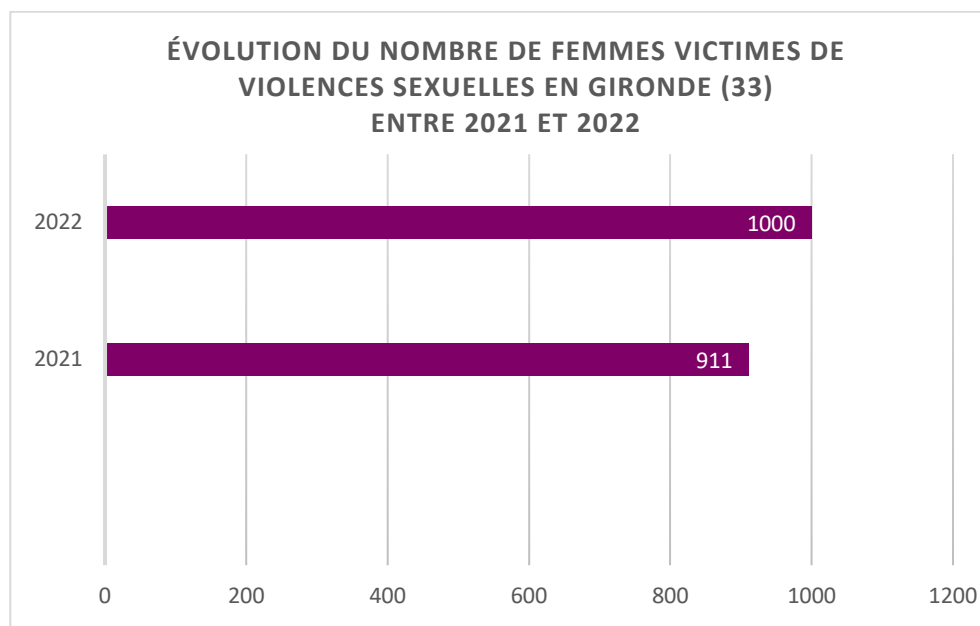
Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 dans le département de la Gironde.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Gironde (33)	1056	1165	+10,32%	911	1000	+9,77%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :

On observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 10,32% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 9,77%.



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale en Gironde en 2022 (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice).

Département	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Gironde (33)	279	160	7 095	1 834	3 662	864	3 960	1 401	57	429	214	139	1 083	310

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Nombre de femmes reçues par l'association France victimes 33 en 2022

Ces données sont issues des statistiques de l'association France victimes 33. Le terme victime désigne ici uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale.

	Nombre total de victimes d'infractions pénales reçues au cours de l'année	Dont femmes					Nombre de victimes s'étant présentées pour des faits de nature sexuelle ou sexiste
		-18 ans	18 – 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes	
France victimes 33	2428	55	1889	80	2024	83%	193

Nombre d'appels au 3919 en 2022 :

Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Gironde (33)
Nombre d'appels au 3919	1399

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

Nombre de victimes (mineures et majeures) reçues par l'UMJ-CAUVA de Bordeaux (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques de l'Unité médico-judiciaire – Centre d'accueil en urgences de victimes d'agression (UMJ-CAUVA) de Bordeaux. Il s'agit d'une structure hospitalière dédiée à la médecine légale et destinée à accueillir les victimes de violences. Si l'activité principale consiste en la réalisation d'examen médico-légaux sur réquisition judiciaire, des procédures spécifiques, hors réquisition, ont été mises en place afin d'assurer la prise en charge médico-légale, en urgence, des victimes de violences intrafamiliales et sexuelles.

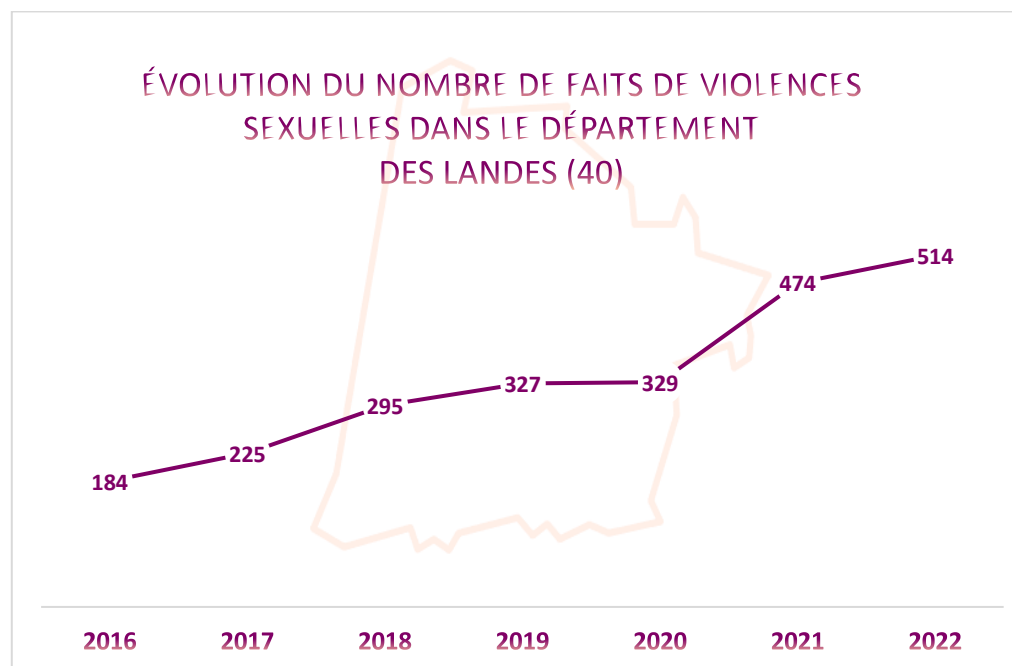
Nombre de victimes d'infractions pénales reçues au cours de l'année			Nombre de victimes s'étant présentées pour des faits de nature sexuelle ou sexiste	Nombre de victimes selon le type de violences sexistes ou sexuelles (catégories de l'UMJ)						Plainte	
				Violences entre partenaires intimes			Violences sexuelles			Oui	Non
Mineurs	Majeurs	Total		Mineurs	Majeurs	Total	Mineurs	Majeurs	Total		
1583	4597	6180	2123	19	1192	1211	429	483	912	2087	36

Il est intéressant de souligner que selon les statistiques transmises par l'UMJ de Bordeaux :

- Dans les situations de violences sexuelles, l'auteur est en garde-à-vue dans 10% des cas.
- Dans les situations de violences entre partenaires intimes, l'auteur est en garde-à-vue dans 45% des cas.

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.

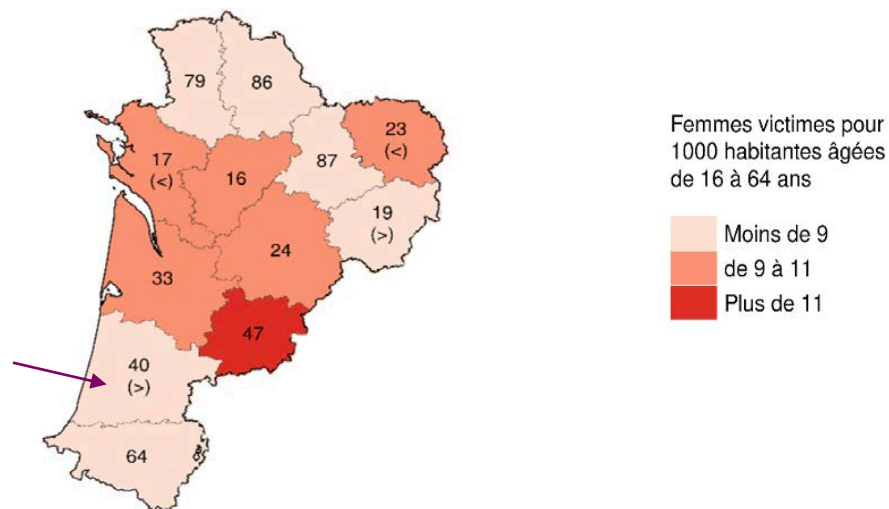


Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire des Landes.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
40	Landes	8,8

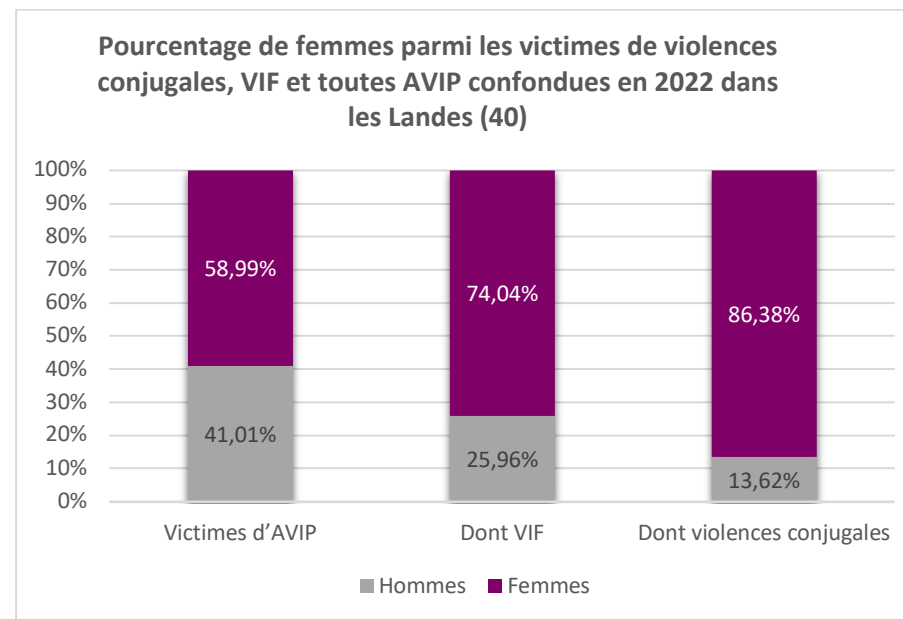
* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.



Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans le département des Landes.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Landes (40)	1117	827	74,04%	661	571	86,38%



* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* » Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

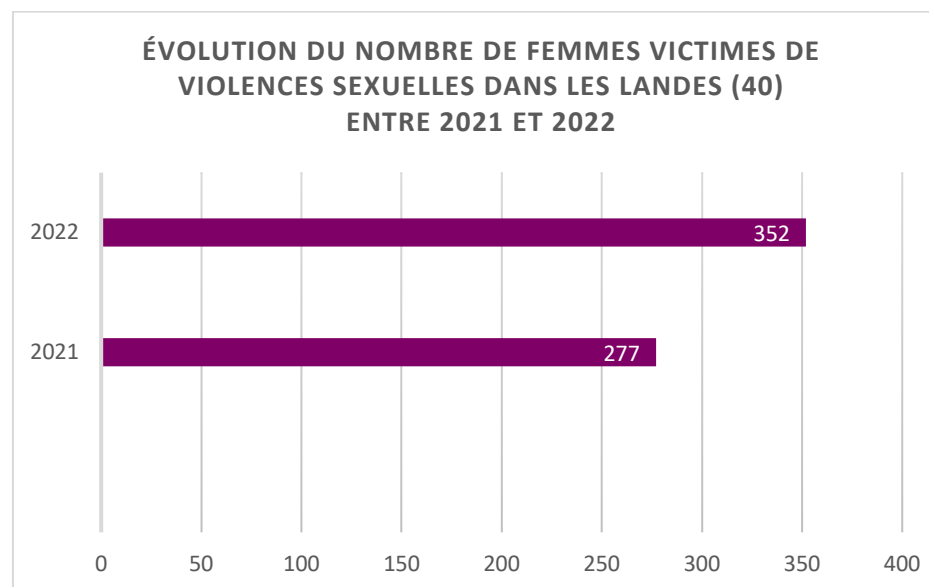
Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 dans le département des Landes.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Landes (40)	319	406	+27,27%	277	352	+27,08%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :

On observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 27,27% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 27,08%.



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale dans les Landes en 2022 (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice).

Département	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Landes (40)	56	39	2 210	479	1 036	134	1 015	307	20	118	45	22	233	51

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Nombre de femmes reçues par l'association France victimes 40 en 2022

Ces données sont issues des statistiques de l'association France victimes 40. Le terme victime désigne ici uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale.

	Nombre total de victimes d'infractions pénales <u>contre les personnes</u> reçues au cours de l'année	Dont femmes					Nombre de victimes s'étant présentées pour des faits de nature sexuelle ou sexiste	Dont femmes				
		-18 ans	18 – 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes		-18 ans	18 – 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes
France victimes 40	2735	301	2075	159	2535	92.69%	2485	218	1638	124	1980	79.68%

Nombre d'appels au 3919 en 2022 :

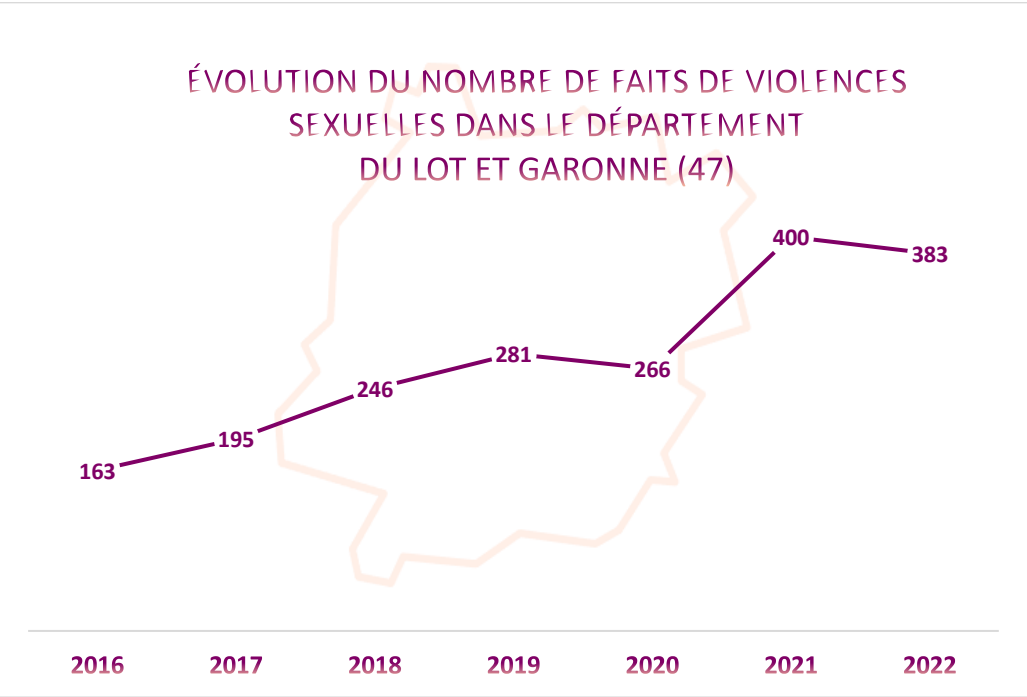
Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Landes (40)
Nombre d'appels au 3919	307

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.

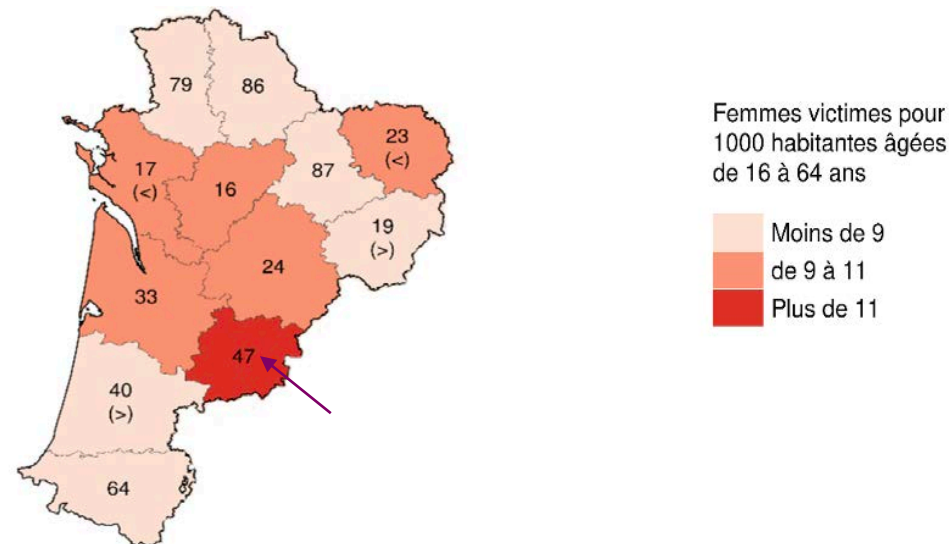


Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire du Lot-et-Garonne.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
47	Lot-et-Garonne	11,7

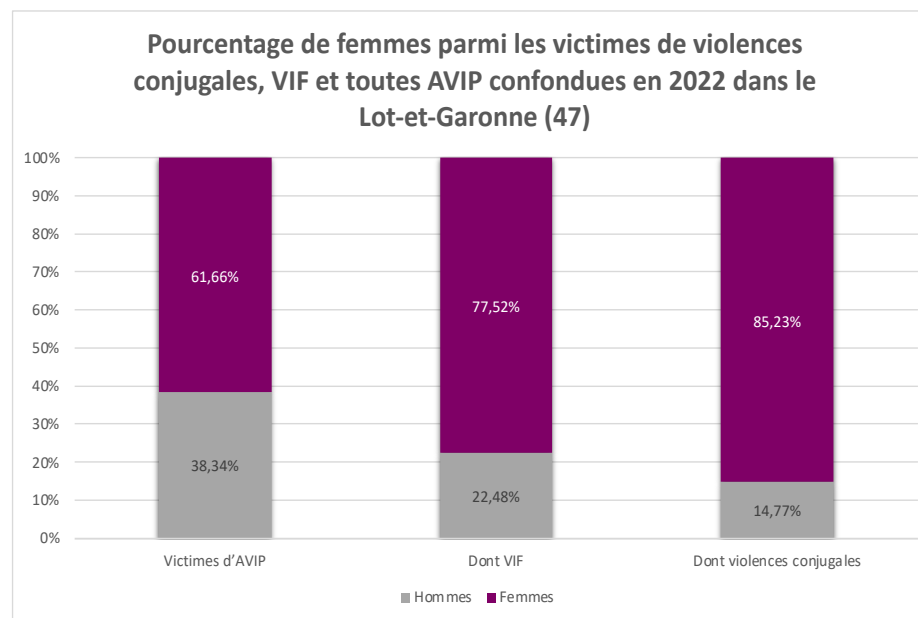
* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.



Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans le département du Lot-et-Garonne.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Lot-et-Garonne (47)	934	724	77,52%	643	548	85,23%



* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* » Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

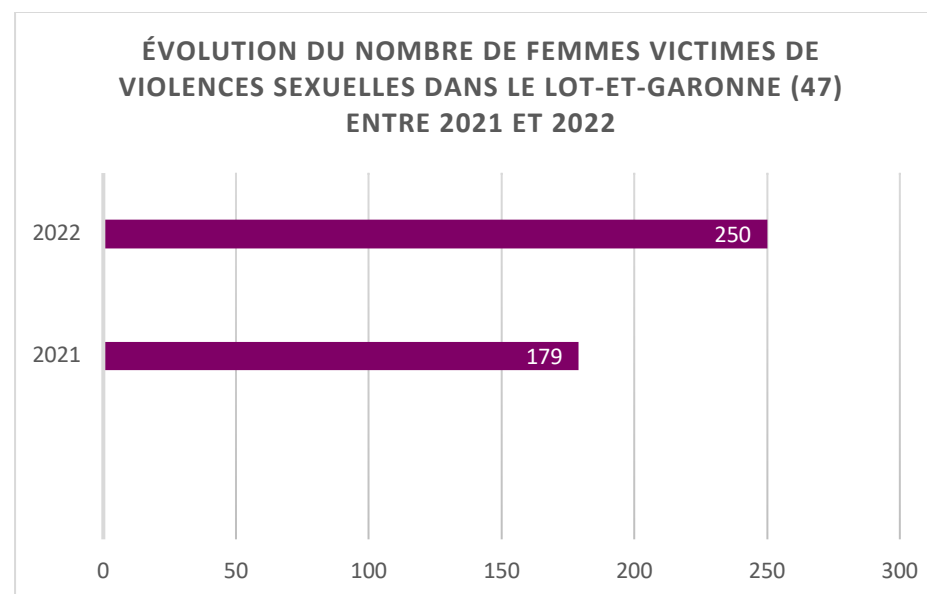
Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 dans le département du Lot-et-Garonne.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Lot-et-Garonne (47)	215	276	+28,37%	179	250	+39,66%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :

On observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 28,37% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 39,66%. Cela signifie donc que le nombre de femmes victimes augmente plus vite que le nombre global de victimes (tous sexes confondus).



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale dans le Lot-et-Garonne en 2022 (statistiques non générées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice).

Département	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Lot-et-Garonne (47)	58	37	1 536	335	974	157	887	306	17	142	80	20	226	71

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Nombre de femmes reçues par l'association France victimes 47 en 2022

Ces données sont issues des statistiques de l'association France victimes 47. Le terme victime désigne ici uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale.

	Nombre total de victimes d'infractions pénales reçues au cours de l'année	Dont femmes					Nombre de victimes s'étant présentées pour des faits de nature sexuelle ou sexiste
		-18 ans	18 – 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes	
France victimes 47	652	19	340	50	409	62.73%	79

Nombre d'appels au 3919 en 2022 :

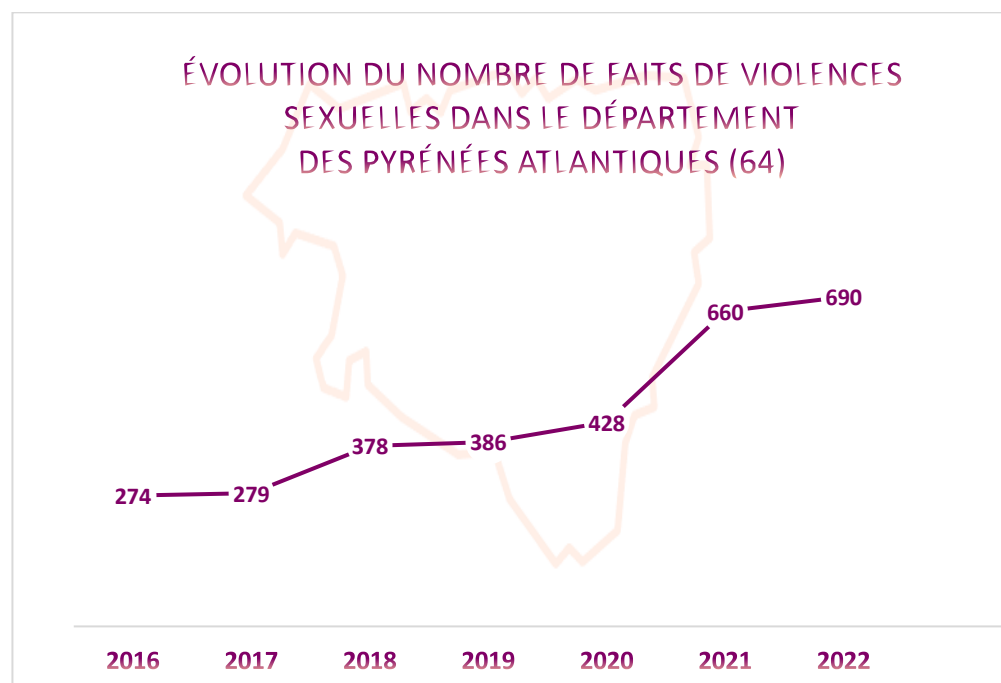
Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Lot-et-Garonne (47)
Nombre d'appels au 3919	263

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.

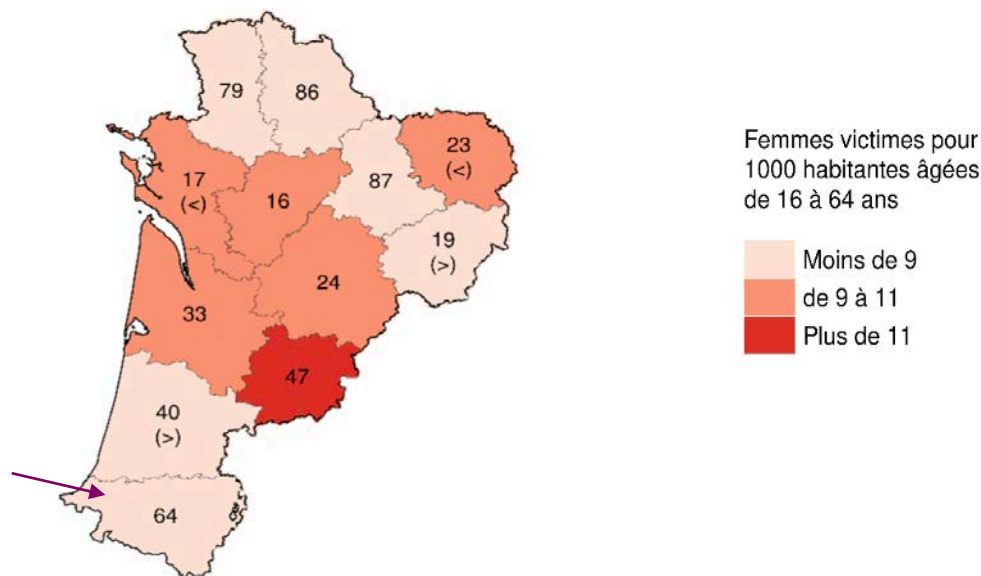


Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire des Pyrénées Atlantiques.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
64	Pyrénées-Atlantiques	7,7

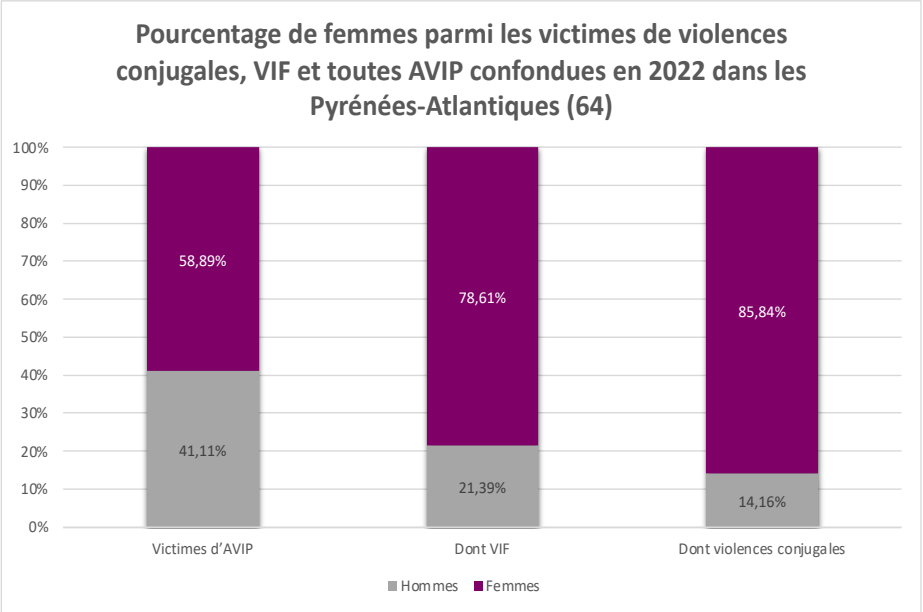
* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.



Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans le département des Pyrénées Atlantiques.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Pyrénées Atlantiques (64)	748	588	78,61%	473	406	85,84%



* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* ». Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

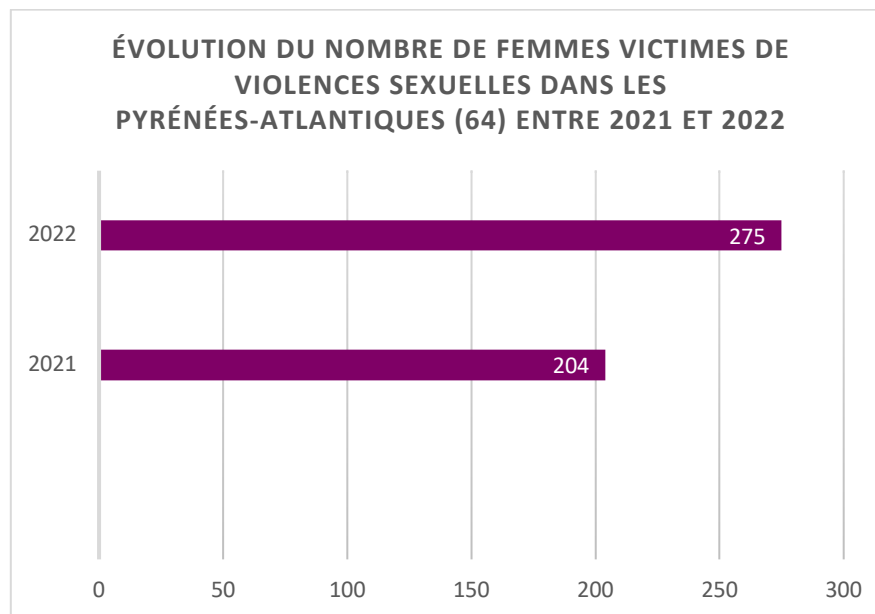
Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes constatées par la gendarmerie de violences sexuelles et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Pyrénées-Atlantiques (64)	225	312	+38,67%	204	275	+34,80%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :

On observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 38,67% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 34,80%.



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale dans les Pyrénées Atlantiques en 2022 (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice).

Département	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Pyrénées-Atlantiques (64)	140	88	3 542	804	1 154	183	1 665	470	30	213	87	33	426	102

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Nombre de femmes reçues par l'association France victimes 64 en 2022

Ces données sont issues des statistiques de l'association France victimes 64. Le terme victime désigne ici uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale.

	Nombre total de victimes d'infractions pénales <u>contre les personnes</u> reçues au cours de l'année	Dont femmes					Nombre de victimes s'étant présentées pour des faits de nature sexuelle ou sexiste	Dont femmes				
		-18 ans	18 – 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes		-18 ans	18 – 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes
France victimes 64	1733	118	1107	105	1330	76.75%	263	63	169	1	233	88.59%

Nombre d'appels au 3919 en 2022 :

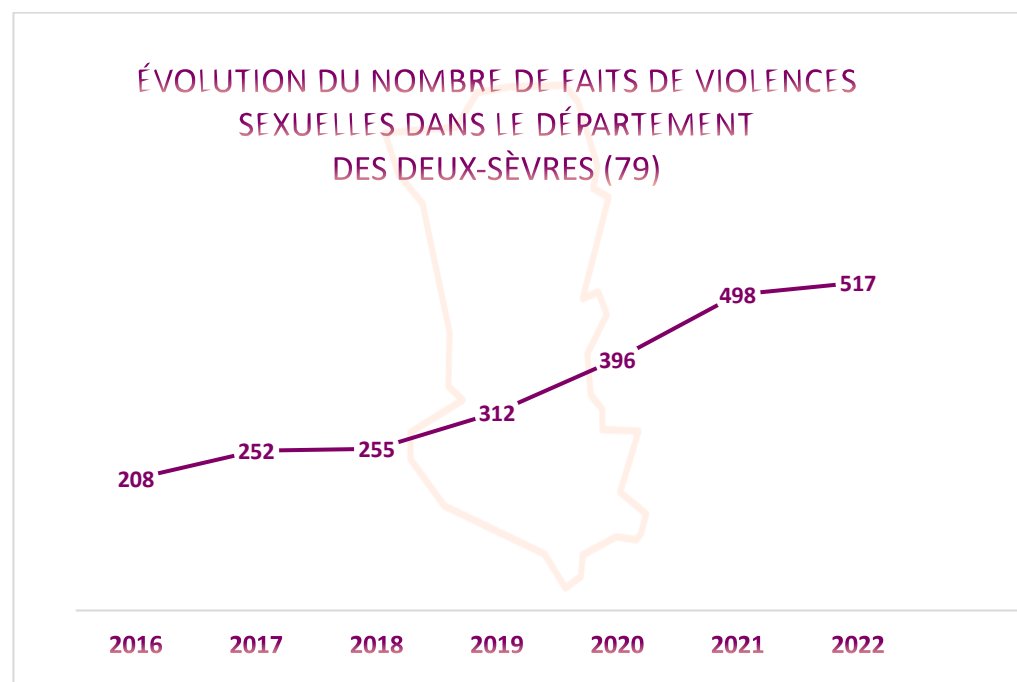
Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Pyrénées Atlantiques (64)
Nombre d'appels au 3919	453

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.

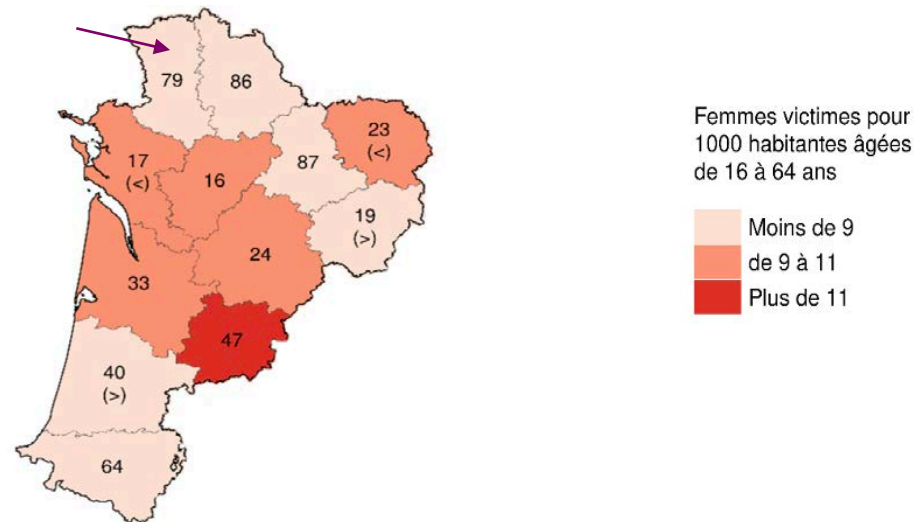


Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire des Deux-Sèvres.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
79	Deux-Sèvres	8,4

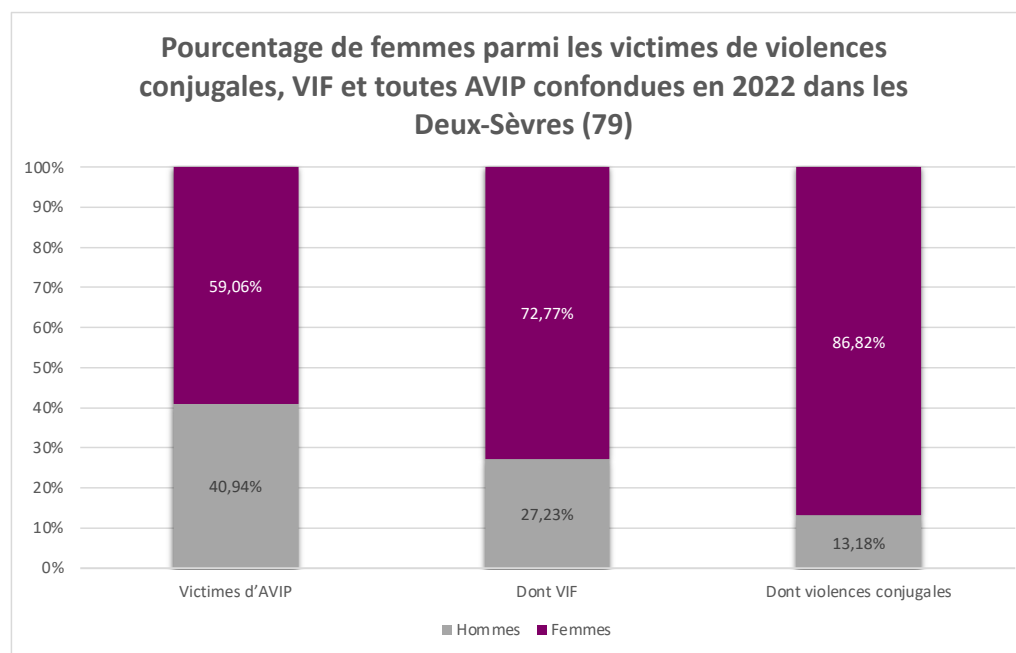
* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.



Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans le département des Deux Sèvres.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Deux-Sèvres (79)	1 109	807	72,77%	592	514	86,82%



* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* ». Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

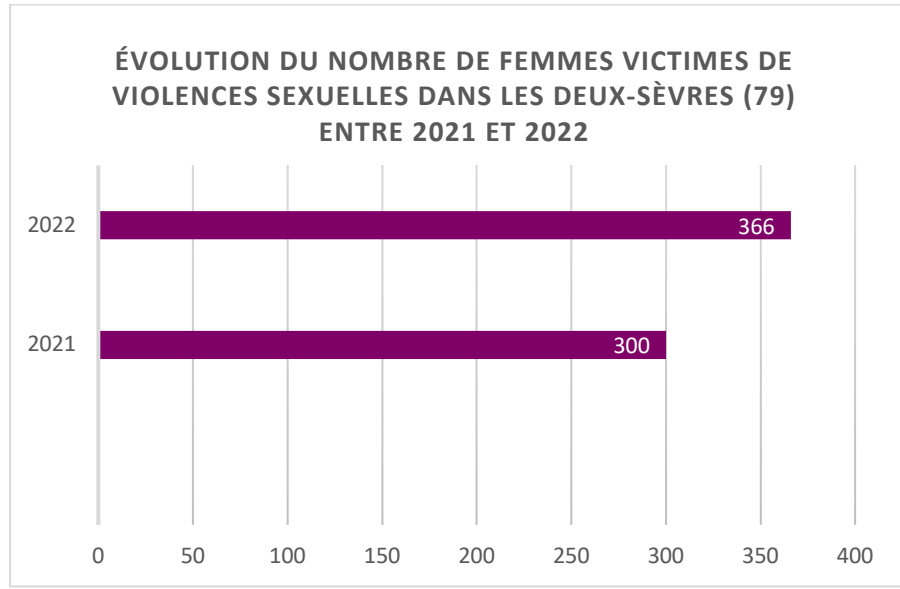
*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 dans le département des Deux-Sèvres.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Deux-Sèvres (79)	361	419	+16,07%	300	366	+22,00%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :
On observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 16,07% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 22,00%. Cela signifie donc que le nombre de femmes victimes augmente plus vite que le nombre global de victimes (tous sexes confondus).



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale dans les Deux-Sèvres en 2022 (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice).

Département	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Deux-Sèvres (79)	38	28	818	229	542	138	753	262	<5	108	53	8	242	42

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Nombre de femmes reçues par l'association France victimes 79 en 2022

Ces données sont issues des statistiques de l'association France victimes 79. Le terme victime désigne ici uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale.

	Nombre total de victimes d'infractions pénales <u>contre les personnes</u> reçues au cours de l'année	Dont femmes					Nombre de victimes s'étant présentées pour des faits de nature sexuelle ou sexiste	Dont femmes				
		-18 ans	18 – 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes		-18 ans	18 – 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes
France victimes 79	609	19	409	32	460	75.53%	81	12	50	1	63	77.78%

Nombre d'appels au 3919 en 2022 :

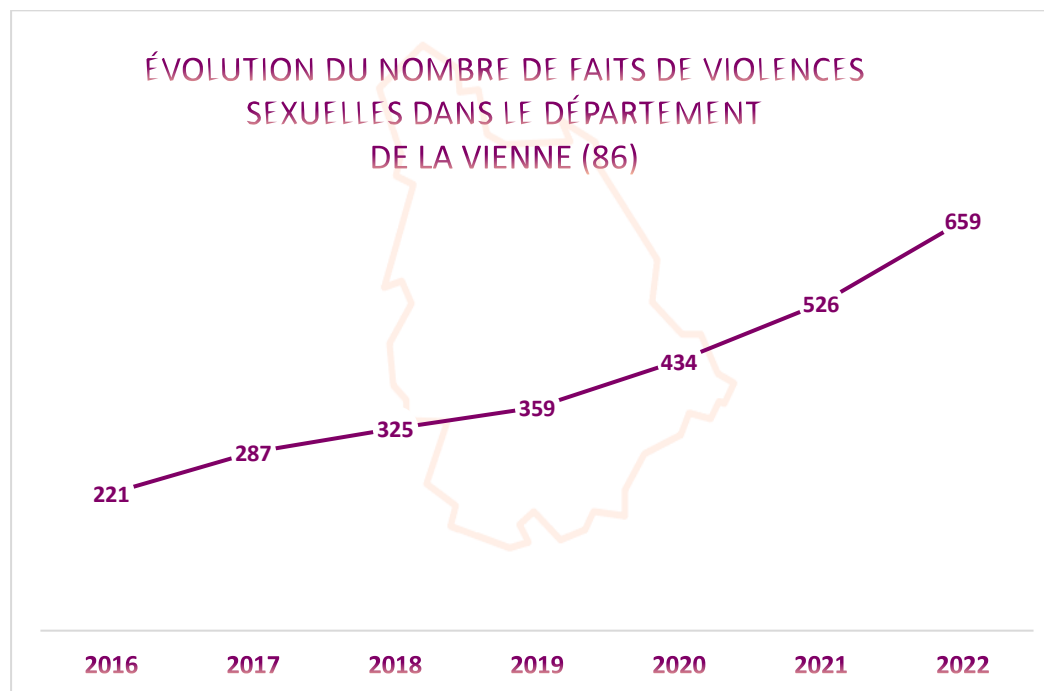
Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Deux Sèvres (79)
Nombre d'appels au 3919	240

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.

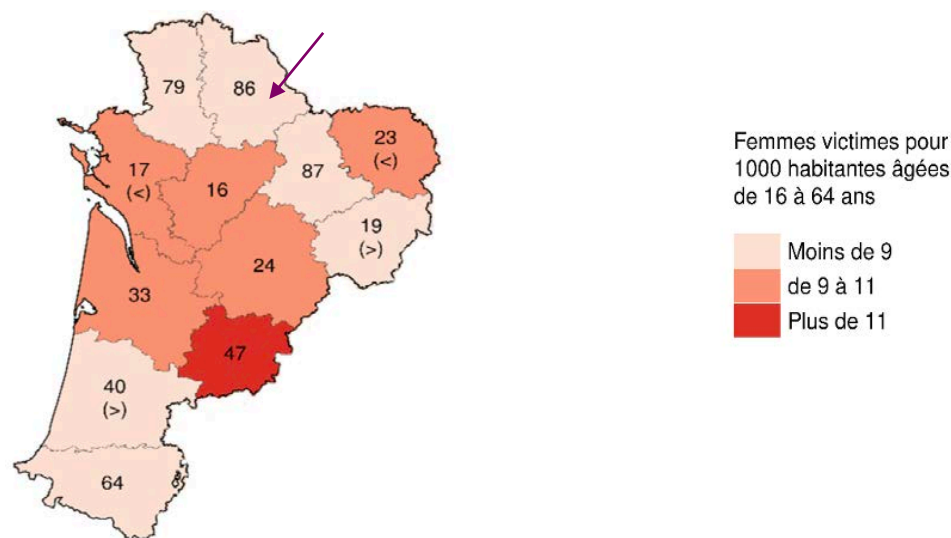


Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire de la Vienne.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
86	Vienne	8,6

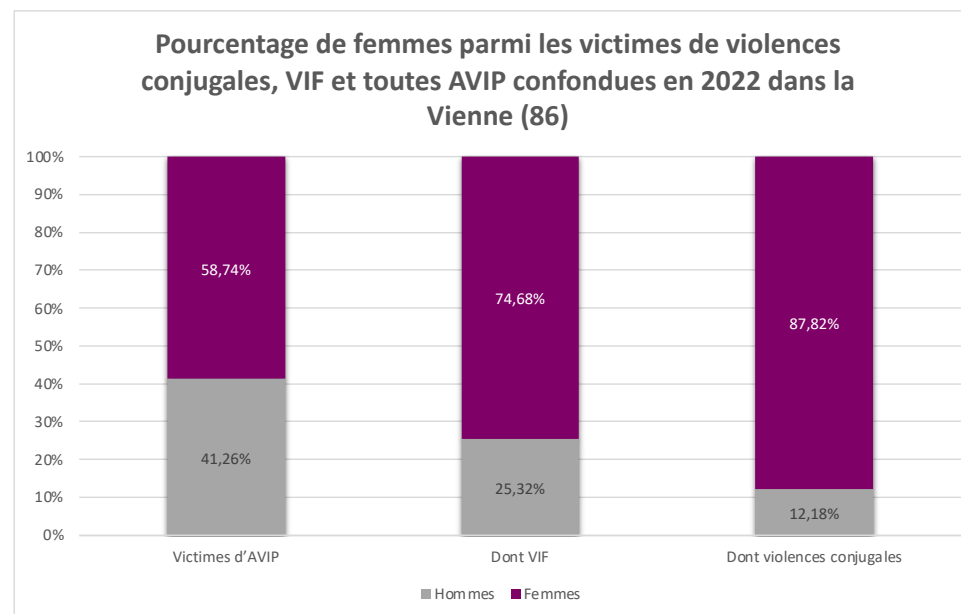
* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.



Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans le département de la Vienne.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Vienne (86)	1098	820	74,68%	657	577	87,82%



* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* ». Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

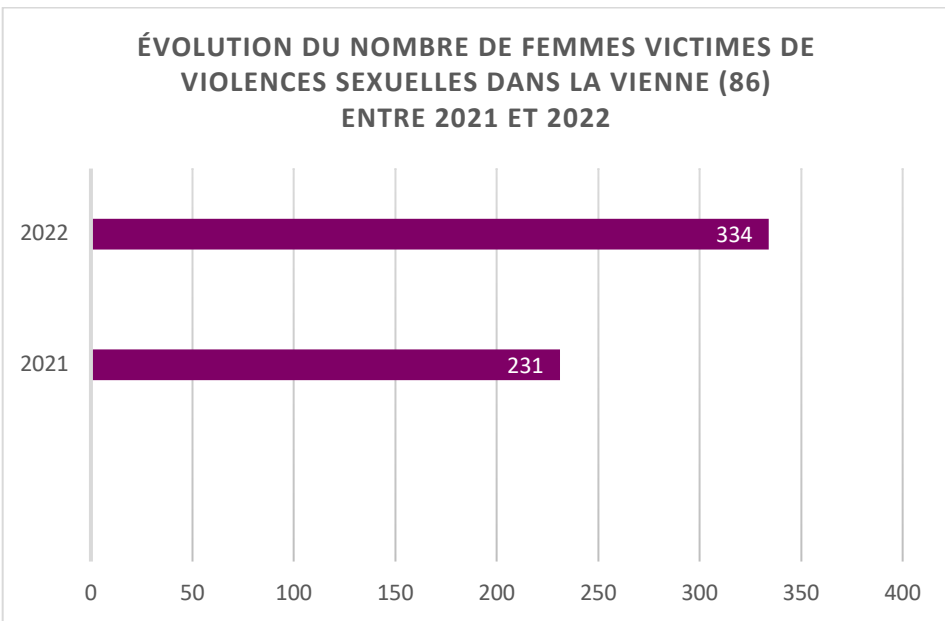
*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 dans le département de la Vienne.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Vienne (86)	290	392	+35,17%	231	334	+44,59%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :
On observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 35,17% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 44,59%. Cela signifie donc que le nombre de femmes victimes augmente plus vite que le nombre global de victimes (tous sexes confondus).



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale dans la Vienne en 2022 (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice).

Département	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Vienne (86)	95	56	1 305	359	536	114	1 025	356	11	123	58	23	310	74

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Nombre d'appels au 3919 en 2022 :

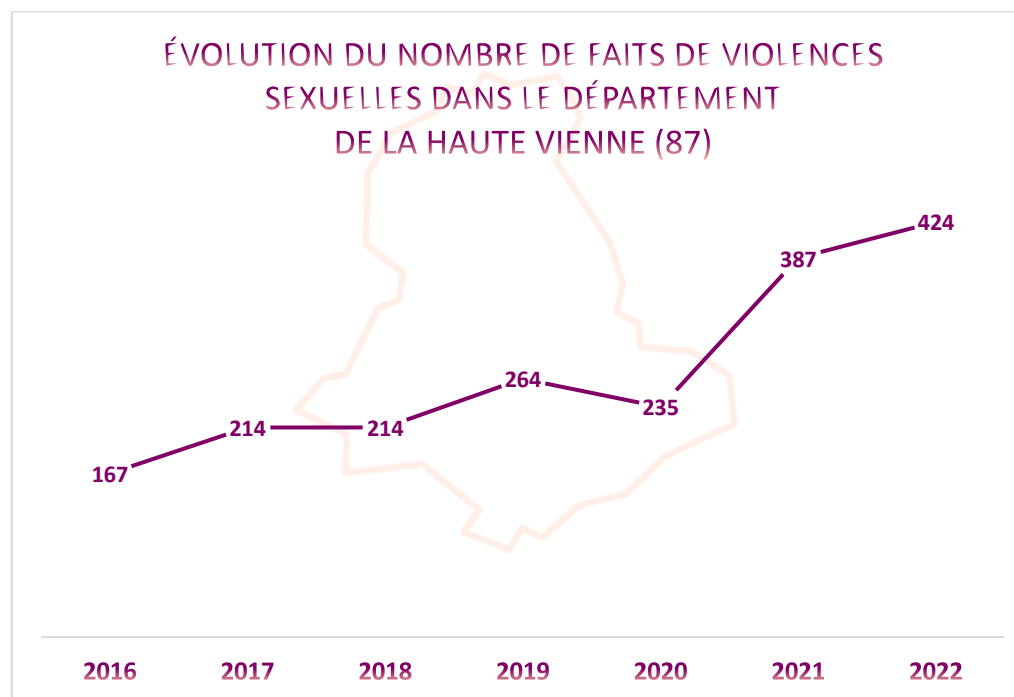
Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Vienne (86)
Nombre d'appels au 3919	269

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles constatés par les forces de sécurité (statistiques non genrées)

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur et correspondent au nombre de faits de violences sexuelles constatés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2022. Le ministère de l'Intérieur ne dispose pas de statistiques genrées, il s'agit donc à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, toutes les études démontrent une surreprésentation des femmes parmi les victimes de violences sexuelles.

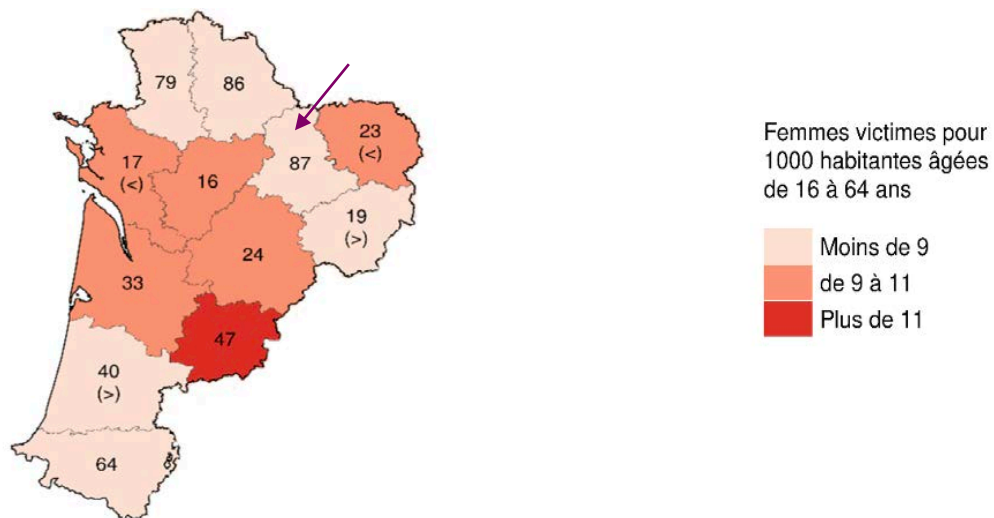


Nombre de femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes du même âge en 2022, par départements

Ces données sont issues des statistiques du ministère de l'Intérieur, publiées le 16 novembre 2023. Elles concernent le nombre de femmes victimes de **violences conjugales*** âgées de 16 à 64 ans enregistrées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) sur le territoire de la Haute-Vienne.

N°	Département	Victimes pour 1 000 habitantes de 15 à 64 ans
87	Haute-Vienne	7,5

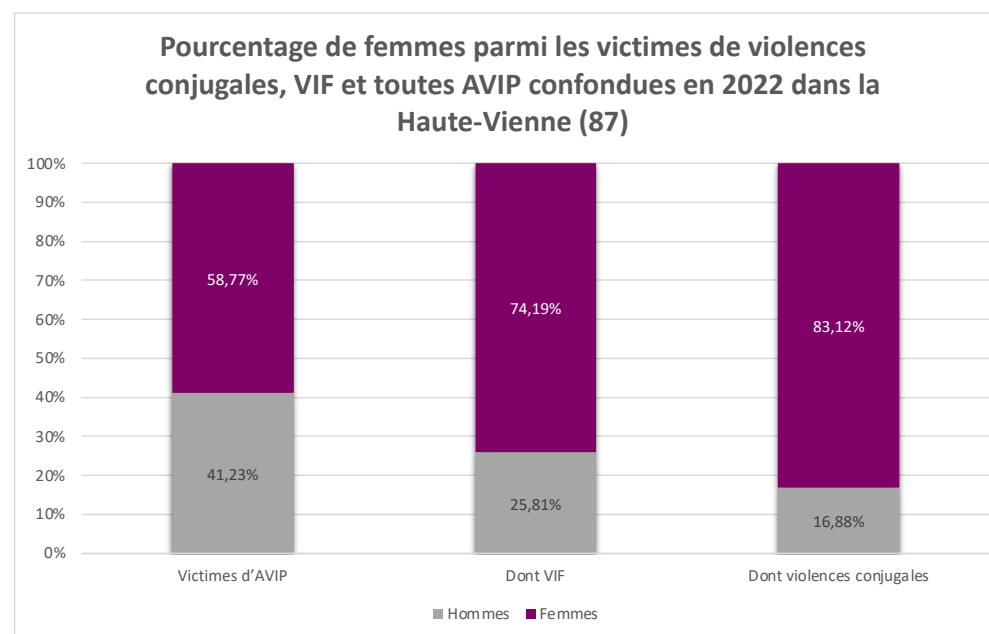
* **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.



Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 dans le département de la Haute-Vienne.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Haute-Vienne (87)	492	365	74,19%	314	261	83,12%



* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* » Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

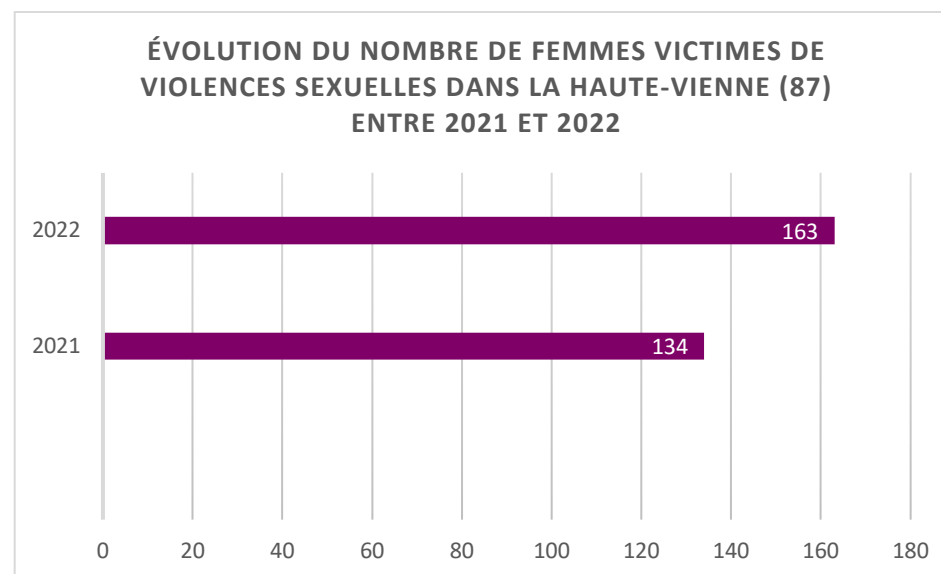
Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles constatées par la gendarmerie et évolution entre 2021 et 2022

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2021 et 2022 dans le département de la Haute-Vienne.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2021	2022	Évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022	2021	2022	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2021 et 2022
Haute-Vienne (87)	158	182	+15,19%	134	163	+21,64%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :

On observe entre 2021 et 2022 une augmentation du nombre de victimes de 15,19% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 21,64%. Cela signifie donc que le nombre de femmes victimes augmente plus vite que le nombre global de victimes (tous sexes confondus).



Panorama des violences sexistes et sexuelles à chaque étape de la chaîne pénale en Haute-Vienne en 2022 (statistiques non genrées)

Ces données proviennent de la Sous-direction de la statistique et des études (service statistique ministériel du ministère de la Justice).

Département	Nombre d'enquêtes ouvertes en 2022		Nombre de classements sans suites en 2022		Nombre d'alternatives aux poursuites en 2022		Nombre de renvois devant une juridiction (TC, CA) en 2022		Nombre de condamnations prononcées en 2022 (pour des faits commis en 2022 ou antérieurement)					
	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes	Faits de nature sexuelle ou sexiste	Atteintes aux personnes			Faits de nature sexuelle ou sexiste		
									Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme	Relaxes / Acquittements	Prison avec sursis	Prison ferme
Haute-Vienne (87)	39	22	1 785	477	647	135	863	238	12	108	27	16	217	54

Il est important, concernant le tableau ci-dessus, de préciser qu'il n'y a **pas nécessairement de corrélation temporelle** entre la colonne de renvois devant une juridiction et la colonne des condamnations. Du fait de la durée du processus judiciaire (enquête, parfois instruction, audience de jugement), des faits dénoncés en 2022 ne feront pas nécessairement l'objet d'un jugement au cours de l'année. Ainsi, si les renvois devant des juridictions (tribunal correctionnel, Cour d'assises) ici recensés correspondent à ceux de l'année 2022, les condamnations correspondent, elles, à celles prononcées en 2022 pour des faits commis en 2022 **ou antérieurement**.

Nombre d'appels au 3919 en 2022 :

Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	Haute-Vienne (87)
Nombre d'appels au 3919	221

Les statistiques concernant le nombre d'appels au 3919 pour l'année 2022 constitueront le point de départ d'une analyse comparative qui sera désormais réalisée chaque année.

- Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine
- Fédération nationale Solidarité Femmes
- France victimes 16, France victimes 19, France victimes 23, France victimes 40, France victimes 47, France victimes 64, France victimes 79 et Vict'aid. *
 - UMJ-CAUVA Bordeaux
 - Ministère de l'Intérieur
- Sous-direction de la statistique et des études - ministère de la Justice

* Les tableaux réalisés ne comportent pas les mêmes catégories car les différentes associations ne recensent pas les mêmes données.

CONTACT

Observatoire des violences sexistes
et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine

observatoire.violences.na@gmail.com



Connaître, c'est prévenir

